



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2024-2025





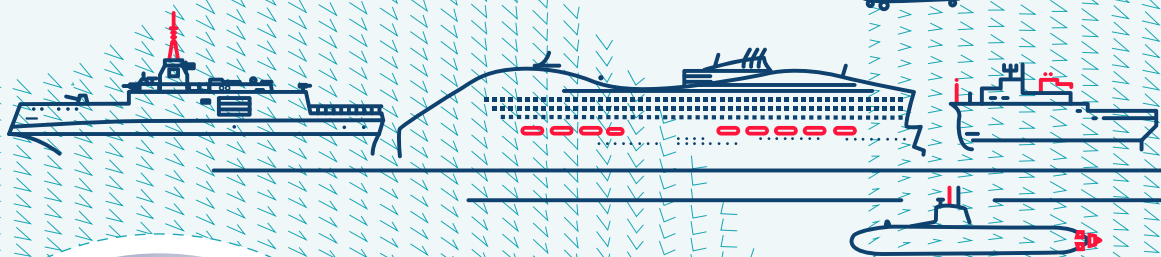
Pierre Éric POMMELLET,
Président du GICAN

L'année écoulée a une nouvelle fois démontré la vitalité, la créativité et la capacité de mobilisation de notre filière navale. Dans un monde confronté à des transitions multiples — écologique, industrielle, géopolitique — notre secteur a su répondre présent, en s'engageant avec détermination dans la transformation de ses modèles pour préparer l'avenir. Parmi les grands marqueurs de cette dynamique, notre participation à la Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC) constitue un temps fort. À travers le pavillon « *Protect, Explore, Decarbonize* » dans l'espace La Baleine, pensé comme un espace fédérateur, nous avons mis en lumière les solutions concrètes et innovantes que développent nos industriels pour décarboner le maritime, mais aussi protéger et explorer durablement l'océan. Cette vitrine collective a incarné l'engagement de notre filière en faveur d'un avenir maritime responsable et ambitieux.

Cette même volonté d'agir se retrouve dans les travaux que nous avons menés avec Armateurs de France et l'Union des Ports de France pour que les ressources issues du marché carbone (ETS) soient affectées à la décarbonation du secteur maritime dans son ensemble. À travers une répartition équilibrée des financements entre armateurs, ports et industriels, c'est toute la chaîne de valeur qui est appelée à se transformer pour répondre aux exigences environnementales, sans renoncer à sa compétitivité. Transformer, c'est aussi structurer. Avec le lancement du programme Naval Excellence, nous engageons une démarche volontariste pour améliorer la performance industrielle de la filière. Ce programme, pensé dans une logique d'amélioration continue, sera soutenu par un nouveau Comité Industrie, qui travaillera sur chacun des axes prioritaires identifiés avec nos adhérents. C'est un projet collectif, porté par et pour la filière, pour préparer les défis de demain.

Mais aucun projet industriel, aussi ambitieux soit-il, ne peut aboutir sans les compétences humaines pour le porter. L'attractivité de nos métiers reste un enjeu fondamental, et la jeunesse une richesse à laquelle nous devons sans cesse tendre la main. Dans ce domaine, le travail réalisé par le CINav est exemplaire. En lien étroit avec les industriels, les établissements de formation et les collectivités, il œuvre chaque jour pour faire connaître nos métiers, susciter des vocations et accompagner les parcours. Ce lien entre les jeunes générations et l'industrie navale est plus que jamais stratégique, et nous devons tous y consacrer notre énergie.

Dans un monde incertain et dangereux, marqué par le retour de la conflictualité, des tensions sur les routes maritimes et une compétition technologique exacerbée, nous gardons le cap : livrer et soutenir nos clients, au premier rang desquels figure la Marine nationale. Engagée quotidiennement dans des missions de protection de la liberté de naviguer et de défense de nos intérêts stratégiques, elle incarne l'excellence opérationnelle et la souveraineté à la mer. Le lien qui nous unit à la Marine nationale demeure l'un des fondements les plus solides de notre industrie : il mérite d'être rappelé avec clarté et conviction. Ce partenariat historique, fondé sur la confiance, le respect mutuel et l'excellence technique, prend une dimension nouvelle dans le cadre de la Loi de Programmation Militaire. Produire plus, plus vite, de manière plus agile, tel est le défi que nous relevons collectivement pour répondre aux exigences d'une économie de guerre et garantir la souveraineté de la France sur les mers. En rassemblant ses adhérents, en fédérant ses partenaires, en dialoguant avec les pouvoirs publics, le GICAN poursuit sa mission : représenter une industrie stratégique, au service de la nation, de l'Europe et des générations futures. Nous continuerons à faire entendre la voix du maritime, avec exigence, avec ambition, et toujours avec la conviction que c'est ensemble que nous construirons un avenir durable, souverain et prospère.



Philippe MISOFFE,
Délégué général du GICAN

2 024 aura été une année d'engagement, de transformation et d'initiatives structurantes pour l'industrie navale française. Dans un environnement en constante évolution, marqué par les défis de la souveraineté, de la décarbonation et de la compétitivité, le GICAN a plus que jamais joué son rôle de fédérateur, de porte-voix et de catalyseur d'actions collectives.

Je tiens d'abord à saluer avec force l'implication, la compétence et la détermination de l'équipe des permanents du GICAN. Leur engagement quotidien aux côtés de nos adhérents est la clef de voûte de notre efficacité. Grâce à eux, nous avons pu porter des propositions concrètes et ambitieuses, comme la stratégie de décarbonation du maritime français, élaborée avec Armateurs de France et Ports de France, ou encore les travaux menés dans le cadre du programme de performance industrielle de la filière.

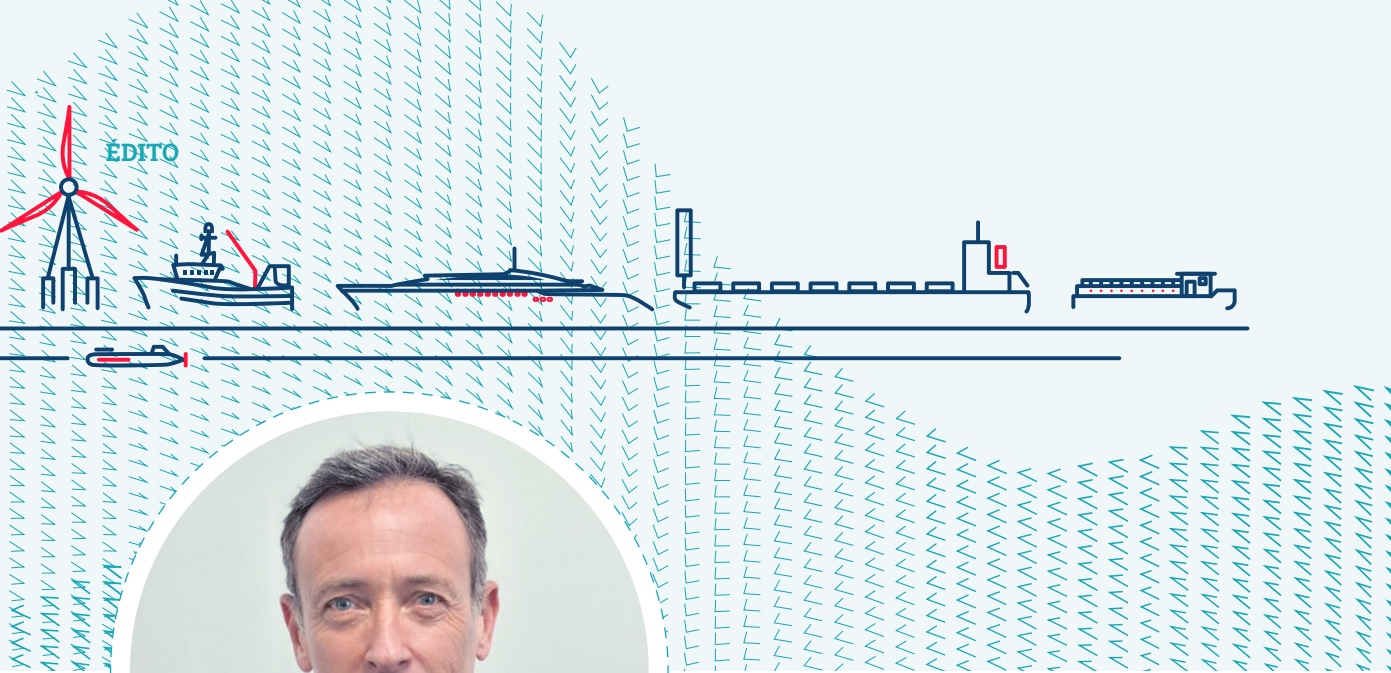
L'année a aussi été celle de nouvelles dynamiques collectives. La création du Club Affaires publiques a permis de structurer davantage nos échanges avec les décideurs politiques, à Paris comme à Bruxelles, et de renforcer notre influence au service de l'industrie navale. Par ailleurs, la mise en place du Comité des constructeurs de petits navires marque une avancée

majeure : elle permet à une partie essentielle mais parfois moins visible de notre écosystème de faire entendre sa voix, de mutualiser ses réflexions et d'apporter ses propositions face aux défis réglementaires, économiques et technologiques.

Nos liens avec les adhérents se sont encore renforcés. À travers les nombreux comités, clubs et groupes de travail – qu'ils portent sur les sujets de défense, d'innovation, de RH ou encore de cybersécurité – le GICAN s'efforce de créer les conditions d'un dialogue fertile et structurant. Car c'est ensemble, dans un esprit de solidarité et de responsabilité partagée, que nous pourrons bâtir l'industrie navale de demain.

Cette industrie, nous la voulons innovante, durable, exportatrice, et pleinement ancrée dans les territoires. Elle ne saurait progresser sans la mobilisation de tous ses acteurs. C'est grâce à l'engagement de nos adhérents que nous sommes plus forts, que nous faisons entendre notre voix, et que nous obtenons des avancées concrètes. Votre énergie, vos idées, vos expertises sont notre meilleure force.

Ensemble, continuons à porter haut les couleurs de la filière navale française, à défendre son avenir, et à lui donner les moyens de ses ambitions.



Xavier DUCEPT,
Secrétaire général de la Mer

Notre souveraineté maritime est aujourd'hui mise à l'épreuve par des tensions internationales croissantes. Dans ce contexte, le secteur industriel maritime joue un rôle central, car il constitue l'un des piliers de la puissance maritime française. Face à une concurrence mondiale particulièrement vive, il est impératif de renforcer sa compétitivité et sa résilience. C'est tout l'enjeu de la stratégie maritime élaborée actuellement au sein de l'Union européenne dans laquelle nous apportons notre vision. La résilience de l'industrie navale est également une composante essentielle du projet de flotte stratégique, destiné à garantir, en temps de crise, la sécurité des approvisionnements, des communications, des services et des infrastructures maritimes.

La décarbonation représente un autre défi majeur pour les activités maritimes. De premières initiatives ont déjà été engagées par les acteurs du secteur, et elles doivent être poursuivies, avec l'appui de l'État, en explorant de nouvelles pistes prometteuses. À ce titre, le Comité interministériel de la mer, réuni à Saint-Nazaire en mai 2025, a décidé que 90 millions d'euros générés par le marché carbone européen maritime pourront être mobilisés en 2026 afin de participer à cet effort. En lien avec l'ensemble des parties prenantes,

les industriels devront identifier les leviers permettant de démultiplier cette dynamique et de concevoir les solutions de décarbonation de demain.

Nous devons donc innover, au service à la fois de notre souveraineté et de la transition écologique. Cette ambition s'accompagne d'une réindustrialisation portée par la transition numérique en cours dans le secteur maritime, par le développement de systèmes autonomes, de technologies d'exploration des grands fonds et du chantier naval du futur.

Dans tous ces projets, la qualité du dialogue entre les pouvoirs publics et la filière industrielle, représentée par le Groupement des Industries de Construction et Activités Navales, est essentielle.

Vous pouvez compter sur mon engagement pour les faire avancer à vos côtés.

SOMMAIRE

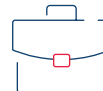
1. Tendances et défis de l'industrie navale et maritime	07
2. Bilan institutionnel et gouvernance	10
3. Actions publiques et institutionnelles	13
4. Soutien à l'export et conquêtes de marchés	19
5. Attractivité, formation et compétences	23
6. Innovation et développement	25
7. Événements et actions de rayonnement	31
8. Influence, communication & publications	37
9. Annexes	40



15,9 Mds€
Chiffre d'affaires cumulé
pour la filière navale



57 300
Emplois directs
pour la filière navale*



38 200
Emplois indirects estimés
pour la filière navale**



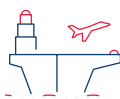
32 000
Emplois induits estimés
pour la filière navale***



51 %
Part du chiffre d'affaires
de la filière réalisé à
l'export



34 %
Part du chiffre d'affaires
de la filière réalisé dans le
secteur civil



68 %
Part du chiffre d'affaires
de la filière réalisé dans le
secteur défense



+ 735
Entreprises
de la filière navale



82 %
Du chiffre d'affaires de la filière
est réalisé par les entreprises
adhérentes au GICAN

* donneurs d'ordre et sous-traitants de rang 1 s'identifiant dans la filière navale en France

** emplois créés par la branche de sous-traitants à partir du rang 2

*** emplois créés par l'ensemble des consommations des ménages directement et indirectement liés aux industriels du secteur naval

Note : Ces chiffres sont mis à jour chaque année par le GICAN.

Source : GICAN

1. TENDANCES ET DÉFIS DE L'INDUSTRIE NAVALE ET MARITIME

15,9

milliards d'euros
de chiffre d'affaires

68 %

de l'activité totale
pour le secteur défense

57 300

personnes employées
dans l'industrie
navale et maritime

© Ewan Lebourdais - www.ewan-photo.fr

Bilan 2024 de l'industrie navale française : une croissance soutenue par le marché national

En 2024, l'industrie navale française a confirmé sa robustesse, avec un chiffre d'affaires de 15,9 milliards d'euros, en hausse de 5,5 % par rapport à 2023 après une augmentation de 13 % en 2023 et 5 % en 2022. Cette progression est positive dans le secteur civil et dans le secteur de la défense. Néanmoins, alors que la dynamique des deux dernières années reposait principalement sur une hausse des exportations, l'activité de cette année est davantage soutenue par le marché national privé, dont 82 % est réalisée par les adhérents du GICAN. La filière compte 735 entreprises, emploie 57 300 personnes (+2,2 % sur un an). Elle vise 70 000 emplois directs d'ici 2030.

Le marché domestique progresse fortement (+43 %), soutenu par la hausse des commandes privées. Les commandes publiques conservent une place centrale avec 72 % des commandes du marché domestique, notamment grâce aux programmes structurants de la DGA (PA-NG, SLNE 3G). Le marché civil se distingue par l'émergence de navires et équipements bas carbone et une croissance de 9 %.

Après deux années de forte expansion, les exportations reculent de 9 %, impactées par la fin de grands contrats et des exigences accrues de localisation industrielle dans certains pays tiers. Le grand export reste stratégique mais en baisse de 16 %, l'Europe progresse de 7 % et les États-Unis représentent 24 % du chiffre d'affaires exporté. Le recul du grand export est compensé par la solidité du socle européen et la diversification des marchés.

Le secteur défense (68 % de l'activité totale) augmente de 2 %, après deux années de forte croissance (+8 % en 2023 et +18 % en 2022), mais reste tiré par les grands programmes militaires nationaux. L'activité civile à l'export, quant à elle, se stabilise, confirmant la compétitivité technologique de la filière française.

En 2024, l'industrie navale française a enregistré une augmentation de prises de commandes, estimé à 16 milliards d'euros, grâce principalement au secteur défense. Ces commandes, en grande partie à livrer sur plusieurs années, devraient irriguer l'ensemble de la chaîne industrielle. Les perspectives restent favorables à moyen terme, portées du côté civil par la montée en puissance des besoins en navires et équipements bas carbone, et du côté défense par les prises de commandes de 2024.

1. TENDANCES ET DÉFIS DE L'INDUSTRIE NAVALE ET MARITIME

Cahier du maritime dans les territoires et Cahier économique du maritime

En 2024, nous avons produit des livrables majeurs relatifs à l'activité de l'industrie navale :

- la première édition du Cahier économique, qui synthétise les chiffres clefs de la filière. Ce document présente notamment le carnet de commandes des chantiers navals, tant civils que de défense. L'objectif est de mettre en lumière ce que nous construisons en France, tout en suivant l'évolution de l'activité nationale par segment (navires civils, militaires, de service, etc.).
- la quatrième édition du Cahier dans les territoires, dévoilée à l'occasion des Rencontres de l'industrie navale en janvier 2024. Cette quatrième édition intègre une analyse approfondie par région et par département, afin de renforcer la dimension territoriale de notre suivi économique et de valoriser les dynamiques locales.

Ces outils nous permettent de mettre en évidence l'activité économique et le savoir-faire de l'industrie navale française, auprès des pouvoirs publics, des parlementaires et du grand public.

CRÉATION DU COMITÉ DES CONSTRUCTEURS DE PETITS NAVIRES

La France compte aujourd'hui plus d'une dizaine de chantiers navals de petite taille. Ces structures jouent un rôle essentiel dans le maillage industriel de la construction navale française.

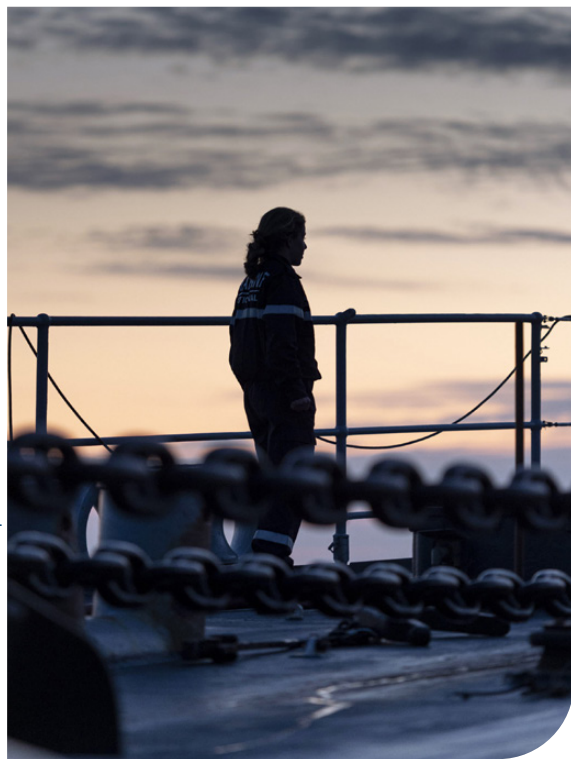
Conscient de l'importance de ces acteurs, et à la suite de nombreuses discussions engagées avec plusieurs chantiers de construction encore non adhérents au GICAN, nous avons officiellement lancé en 2024 le Comité des constructeurs de petits navires. Ce nouveau Comité est dédié aux enjeux spécifiques des chantiers navals intermédiaires. La mission du comité est de promouvoir leurs intérêts et de faire remonter leurs besoins spécifiques auprès des pouvoirs publics et des partenaires de la filière.

Le comité est présidé par Jean-Marie Coudé, Directeur général du Chantier Naval Delavergne. Aujourd'hui, il compte comme membres les chantiers suivants : Catamarine, Chantier Naval Delavergne, Constructions Métalliques Mouquet, Couach, Efinor Allais, Efinor Sea Cleaner, Naval, Sillinger et Ufast. Nous espérons compter parmi nous plus de chantiers de construction dans le futur proche.



© Freepik

1. TENDANCES ET DÉFIS DE L'INDUSTRIE NAVALE ET MARITIME



© Ewan Lebourdais - www.ewan-photo.fr

BILAN ANNUEL DU COMITÉ TECHNIQUE

En 2024, le Comité Technique s'est réuni deux fois autour de la thématique bruits-chocs-vibrations. Notre première réunion, le 18 octobre, plus spécifiquement consacrée aux chocs et vibrations, s'est déroulée chez l'un de nos adhérents, SOCITEC à Sartrouville. Elle a réuni environ 30 participants en présentiel et presque autant en visio. Une dizaine d'intervenants nous ont présenté leurs réalisations, et nous avons pu visiter les ateliers de SOCITEC. La seconde réunion, le 16 décembre, dans les locaux du GICAN, a traité des défis et solutions relatifs aux problèmes de bruit aérien à l'intérieur des navires, et aussi aux bruits sous-marins rayonnés (URN), qui retiennent de plus en plus l'attention. Huit orateurs se sont succédé face à un auditoire nombreux et attentif en présentiel et distanciel. Outre leur aspect technique et informationnel, sur des sujets délicats de physique dynamique, souvent mal connus, ces réunions ont permis des moments d'échanges et de partage entre ceux de nos adhérents que ces questions concernent. Nous les remercions pour leur présence nombreuse à ces réunions qui deviennent un moyen de faire connaître leur savoir-faire, ou d'appréhender des sujets difficiles et en évolution rapide.

INITIATIVES AUTOUR DE LA PERFORMANCE INDUSTRIELLE

À la suite du Conseil d'Administration de décembre 2024, l'équipe du GICAN a élaboré en lien avec les acteurs de la filière des propositions pour améliorer la performance industrielle de la filière en partant des constats de l'état de la performance industrielle, des propositions d'actions pertinentes recueillies lors d'interviews et des initiatives en lien avec la performance industrielle réalisées par la filière ou par d'autres filières et pôles de compétitivité (ECODEF, Programme LEAN, accélérateur filière, PEON, Aeroexcellence). Ces travaux ont abouti par la volonté des acteurs de créer un Comité Industriel au sein du GICAN pour poursuivre avec les principaux chantiers navals qui doivent être partie prenante de ce comité et s'impliquer dans le programme et le développement d'un projet pilote autour des fluides, via des grappes.



© Ewan Lebourdais - www.ewan-photo.fr

2 BILAN INSTITUTIONNEL ET GOUVERNANCE

Composition du Conseil d'Administration et du Bureau du GICAN



Pierre-Éric Pommellet
Président
Membre du Bureau



Louis Le Pivain
Vice-président
Membre du Bureau



Philippe Berterottière
Vice-président
Membre du Bureau



René-Jean Crignola
Secrétaire Général
Membre du Bureau



Henri Le Gallais
Trésorier



Emmanuelle Bezzi
Administratrice



Laurent Castaing
Administrateur



Stéphane Corteel
Administrateur



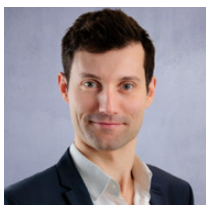
Vincent Faujour
Administrateur



Xavier Genin
Administrateur



Jean-René Gourion
Administrateur



Sébastien Guérémy
Administrateur



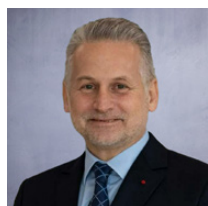
Hervé Guillou
Administrateur



Jacques Hardelay
Administrateur



Frédéric Jousse
Administrateur



Alexis Latty
Administrateur



Virginie Monnier-Fleury
Administratrice



Renaud Moretti
Administrateur



David Quéva
Administrateur



Aliette Quint
Administratrice



Hervé Ridoux
Administrateur

Entre septembre 2024
et juin 2025, le Conseil
d'Administration
s'est réuni 6 fois,
le Bureau 3 fois.

2. BILAN INSTITUTIONNEL ET GOUVERNANCE

Permanents du GICAN



Philippe Missoffe
Délégué Général



Marie-Christine Méchet
Déléguée Générale
Adjointe, Relations
adhérents, Stratégie
territoriale, Emploi-
Formation-Compétences



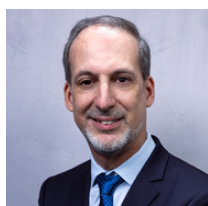
Jean-Marie Dumon
Délégué Général
Adjoint, Défense
et Sécurité



Arnaud Martins Da Torre
Délégué International



Timothée Moulinier
Délégué à la R&D,
à l'Innovation
et au Numérique



Hervé Croce
Responsable des
Affaires publiques



Benoit Prevost
Responsable de
la Communication
et des Événements



Monica Lopez
Responsable des
Affaires économiques
statistiques et fiscales



Anne-Hélène Laot
Responsable Projets
Attractivité et
Compétences



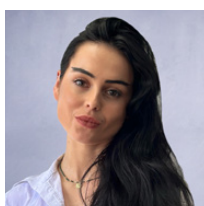
Valérie Delacour
Chargée de Relations
adhérents, Secrétariat



Anna-Maria Larivière
Responsable
Coopération
Européenne



Mélanie Véron-Fougas
Responsable Affaires
Européennes



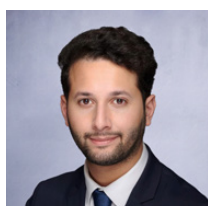
Caroline Tisserand
Représentante du
GICAN en ASEAN

ARRIVÉES

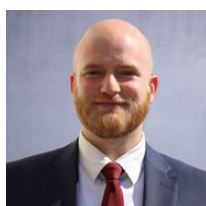
Benoît Prevost
(septembre 2024)
Clémentine Goudet
(septembre 2024)
Matthieu Dunoyer (mai 2025)

DÉPART

Anna-Maria Larivière
(juin 2025)



Rayan Hacini
Représentant du GICAN
et du GICAT pour le
Moyen-Orient



Matthieu Dunoyer
Chargé de mission
Affaires européennes
défense



Clémentine Goudet
Chargée de mission CSF
Industriels de la mer

CONSULTANTS

Romain Benoit
Consultant Affaires
techniques et réglementaires

Pierre-Antoine Rouquette
Consultant Réseau
contrôle export

CLAUDIE BENOIT (1972-2025)

En mars 2025, le GICAN a eu la douleur de perdre Claudie Benoit, Responsable des Affaires techniques, environnement et sécurité depuis 2022.

Ingénieure généraliste et docteure en mécanique, Claudie Benoit a mené une carrière exemplaire dans les domaines de l'industrie maritime, des activités parapétrolières et du nucléaire.

Forte de 25 années d'expérience, Claudie a consacré sa vie à l'innovation, à la sécurité et à l'évolution des réglementations techniques dans des domaines aussi stratégiques que le transport maritime et l'énergie. Son parcours professionnel, débuté en 2000 au sein de Bureau Veritas, l'a menée à jouer un rôle clef dans le développement des règlements maritimes, de la recherche appliquée et de la structuration des bases de données techniques. Parmi ses missions,



© GICAN

Claudie a travaillé à l'approbation de plans de structures de nouvelles constructions et études structurales pour des navires en service (navires à passagers, vraquiers, pétroliers). De Responsable d'études hydrodynamique et d'ancrage de structures flottantes à Responsable de développement de règlements au sein du Bureau Veritas, Claudie Benoit a toujours su faire preuve d'une grande rigueur méthodologique, d'un engagement sans faille et d'un suivi exigeant et bienveillant dans l'exécution de ses missions.

En tant que Responsable des Affaires techniques, environnement et sécurité du GICAN, Claudie poursuivait avec passion son engagement pour l'excellence et la conformité des navires et des infrastructures en mer. Claudie représentait le GICAN auprès des institutions et administrations nationales et internationales chargées de la réglementation et de la normalisation de la filière maritime, en particulier de la Commission Centrale de Sécurité. Elle animait au profit de nos adhérents le Comité Technique. Son travail a fortement contribué au développement de l'industrie navale et maritime et de la croissance bleue.

Claudie Benoit témoignait d'une grande rigueur intellectuelle et d'une expertise reconnue au sein de la filière, qu'elle savait mettre au service des jeunes générations d'ingénieurs, en France comme à l'international, lors de séminaires d'enseignement et de collaborations académiques.

Pour son engagement dans l'industrie navale et maritime française, Claudie Benoit avait été décorée de l'ordre du mérite maritime au grade de chevalier en 2023.

Claudie était mariée, et mère de deux enfants.

Le GICAN a perdu une collègue chère, et tous se souviendront de sa gentillesse, de son excellence et de son professionnalisme au service de l'industrie navale et maritime.

Renouvellement de la certification QUALI'OP REF 166 : un engagement qualité confirmé

En 2025, le GICAN a renouvelé pour trois ans la certification QUALI'OP REF 166 au titre des prestations de service d'un syndicat professionnel à destination de ses adhérents.

Le GICAN s'inscrit dans une démarche de professionnalisation continue à travers l'obtention de la certification QUALI'OP REF 166, délivrée par AFNOR Certification. Ce référentiel qualité s'adresse spécifiquement aux organisations professionnelles (syndicats, fédérations, groupements...) et évalue la qualité des prestations de service rendues à leurs adhérents.

La certification repose sur plusieurs critères structurants : la gouvernance de l'organisation, la connaissance des besoins des adhérents, la pertinence et la qualité des services proposés, la gestion des

compétences internes, la communication, et la satisfaction des membres. Elle garantit ainsi une écoute active et une amélioration continue des services.

À travers cette certification, le GICAN démontre son engagement à offrir à ses adhérents un accompagnement structuré, transparent et de haut niveau : veille stratégique, appui à l'international, expertise réglementaire, animation de filière, communication, représentation auprès des pouvoirs publics, etc.

QUALI'OP REF 166 conforte la légitimité du GICAN comme syndicat professionnel de référence de l'industrie navale et maritime française, tout en affirmant sa volonté d'adopter les meilleures pratiques en matière de gouvernance, de performance et de qualité de service.

3. ACTIONS PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES

L'ancien député européen
Pierre Karleskind, lors du Club
Affaires publiques d'avril 2025.



© GICAN/Benoît Prévost

Dialogue avec les pouvoirs publics

À la demande de ses adhérents, le GICAN a lancé en janvier 2025 un Club Affaires publiques, nouvelle instance d'échange dédiée à la stratégie d'influence et au dialogue avec les pouvoirs publics. Dans un contexte politique instable, marqué par l'absence de majorité claire, une fragmentation accrue des partis et un renouvellement fréquent des élus, il est apparu essentiel de mieux structurer la prise de parole du secteur naval et maritime. Ce club vise à acculturer les adhérents aux processus de décision publique, à décrypter les dynamiques parlementaires et à renforcer les capacités de plaidoyer de la filière. Les premiers intervenants invités ont souligné l'importance de comprendre les rouages de l'élaboration de la loi pour mieux défendre nos intérêts.

Depuis le début de l'année, plus de 30 députés et sénateurs, toutes sensibilités confondues, ont été

rencontrés dans le cadre de rendez-vous individuels, auditions, missions d'information ou contributions écrites. Ces échanges ont permis de porter les priorités du secteur : soutien à l'export, décarbonation, souveraineté industrielle, financement naval dans la LPM, innovation, emploi, concurrence internationale ou encore appui à la BITD européenne, dans un contexte géopolitique bouleversé par la guerre en Ukraine.

En parallèle, le GICAN a maintenu un lien régulier avec les cabinets ministériels et les administrations centrales, malgré les récents changements de titulaires, notamment au Secrétariat général de la Mer et au ministère chargé de la Mer.

Enfin, pour renforcer sa présence sur le territoire, le GICAN a lancé une initiative inédite : les Ambassadeurs en région, chargés de tisser un lien plus étroit avec les élus locaux et de faire remonter les préoccupations du terrain à Paris.

3. ACTIONS PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES

2025, année charnière en Europe et en France pour l'investissement dans la défense, quels enjeux pour le secteur naval ?

Le ministre de l'Économie, des Finances, de la Souveraineté industrielle et numérique, Éric Lombard, lors de l'évènement « Financement de la Base Industrielle et Technologique de Défense » à Bercy le 20 mars 2025.



© Alain Jocard, AFP.

La considération sur l'importance de l'industrie de défense en 2025 change. Il s'agit de constater tout d'abord que malgré les changements de gouvernement opérés ces derniers mois en France, la Loi de Programmation Militaire (LPM) couvrant la période jusqu'en 2030 est respectée cette année encore, avec une marche globale de 3,3 milliards d'euros par rapport à l'année précédente.

Mais cette année est marquée par le fort besoin en investissements majeurs dans le secteur naval autour de la dissuasion, du porte-avions de nouvelle génération et des autres programmes et opérations d'armement. Le volume des autorisations d'engagement, donc des commandes, est en forte augmentation, au moment où les reports de charge augmentent eux aussi fortement, rigidifiant l'exercice d'exécution budgétaire, au risque de remettre en cause les objectifs capacitaires du fait de cette dérive et de ne pouvoir adapter la LPM.

L'approche de l'ensemble des pouvoirs publics et des forces économiques dans la mobilisation pour augmenter l'investissement dans notre secteur industriel, se traduit de nombreuses manières.

L'évènement du 20 mars 2025 sur le financement de la BITD à Bercy, coprésidé par les ministres de l'Économie et des Armées, en est un exemple.

Le secteur naval, en particulier les petites et moyennes entreprises, exprime de fortes attentes, quant au soutien de l'écosystème nécessaire à sa production. Les banques, assurances, fonds d'investissement sont invités à reconsidérer des critères trop prudents, qui surinterprètent la réputation ainsi que les lois sur le commerce des armes. Les collectivités doivent s'engager plus en avant dans leur soutien à l'implantation ou au développement des infrastructures industrielles. La méconnaissance mutuelle tend à s'estomper par les initiatives de dialogue mises en place dont les résultats sont très attendus d'ici la fin de l'année 2025.

Mais cette accélération de court terme, sans doute favorisée par l'augmentation de la conflictualité, la poursuite de l'engagement à soutenir l'Ukraine et à protéger les lignes commerciales maritimes en mer Rouge, ne doit pas faire l'économie d'une vision à moyen terme, caractéristique intrinsèque de notre industrie navale dans ses cycles.

Les atouts de l'industrie navale de défense résident aussi dans le fort ancrage local, dans la part qu'elle prend dans le développement économique, fiscal et



© Naval Group, Chantiers de l'Atlantique, TechnicAtome

social des territoires. Le naval de défense favorise la part française et européenne dans la sous-traitance ou dans ses partenariats industriels. Notre industrie navale de défense offre une stabilité dans la durée pour les investisseurs.

Enfin la performance à l'export et la forte dualité chez nos industriels constituent des marquants qui doivent motiver d'autant plus les investissements dans nos activités.

Ils sont indispensables à l'élaboration de produits souverains, au moment où la concurrence internationale et les tensions géopolitiques n'ont jamais été aussi fortes. Enfin, nos entreprises investissent pour maintenir leur supériorité technologique autour des systèmes autonomes, de l'IA, du quantique, de la veille et du combat collaboratif et des nouveaux effecteurs, en permanence. Quoi de plus attractif pour nos partenaires ou commanditaires ?

Investir dans la puissance maritime française : le rôle de Bpifrance, par Nicolas Dufourcq, Directeur général de Bpifrance



L'industrie navale française occupe une place essentielle dans l'économie de la défense et dans la préservation de notre souveraineté. Bpifrance, banque publique d'investissement, accompagne depuis de nombreuses années les entreprises de la Base Industrielle et Technologique de Défense (BITD) à travers une offre complète et structurée, adaptée aux enjeux du secteur. Qu'il s'agisse d'investissement, de financement, de soutien à l'innovation, d'accompagnement non financier et naturellement de soutien à l'export, activité essentielle pour la performance de notre industrie à l'international. Nous mobilisons ainsi l'ensemble de nos outils génériques pour soutenir leur développement et leur compétitivité. Par ailleurs, en collaboration étroite avec la Direction Générale de l'Armement (DGA), nous avons notamment renforcé notre engagement avec des outils dédiés à l'instar du fonds Definvest, du Fonds Innovation Défense, de l'accélérateur défense

ou encore du prêt Def'fi, récemment lancé pour faciliter l'accès au financement des PME et ETI du secteur.

En tant qu'actionnaire de Piriou et d'Unseenlabs, nous favorisons l'innovation et le développement des capacités maritimes françaises. Nos investissements dans Vela Transport et Ecomer Data concourent à la décarbonation maritime. Nous assurons des acteurs majeurs comme les Chantiers de l'Atlantique et Naval Group, et accompagnons en crédit export les projets à l'international de sociétés comme Piriou, Ocea, Chantiers de l'Atlantique ou encore Exail.

Face aux impératifs de l'économie de guerre, Bpifrance intensifie son soutien aux entreprises du secteur avec des annonces majeures : la levée de fonds complémentaires de 75M€ pour le Fonds Innovation Défense, la pérennisation de Definvest, le développement de solutions de financement du BFR et la création prochaine d'un fonds d'investissement Défense de 450 M€. Ce fonds permettra aux citoyens français et européens qui le souhaitent, à partir d'un ticket de 500€, de mobiliser leur épargne en soutien du financement de la BITD. Enfin, nous croyons à la force du collectif : le lancement de la seconde promotion de l'Accélérateur Défense en octobre 2025 permettra aux dirigeants de bénéficier d'un accompagnement renforcé, dans un format adapté aux exigences de leur croissance.

Bpifrance demeure résolument engagé aux côtés des acteurs de la filière navale et des industries de défense, contribuant ainsi à la souveraineté et à la compétitivité de notre pays.

bpi**france**

3. ACTIONS PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES

Nouvelle Commission, nouvelle vision de l'industrie

La Commission européenne, sur son nouveau mandat (2024-2029), a fait des sujets de compétitivité industrielle son cheval de bataille. La Boussole stratégique et le *Clean Industrial Deal* composent une feuille de route pour booster l'industrie européenne. Ce premier plan d'action général vise à garantir l'accès à une énergie à faible coût, stimuler la demande en produits durables, encourager les investissements publics et privés, assurer l'accès aux matériaux et ressources et assurer l'accès aux compétences.

Plus spécifiquement concernant le maritime, la présidente de la Commission européenne a mandaté le Commissaire aux Transports durables et au Tourisme, M. Apostolos Tzitzikostas, pour écrire une Stratégie industrielle maritime destinée à renforcer la compétitivité, la durabilité et la résilience du secteur

manufacturier maritime européen. Cette stratégie, promise pour la fin de l'année 2025, devrait être publiée au plus tard au début de l'année 2026.

Aux côtés de SEA Europe, le GICAN travaille à formuler des recommandations concrètes auprès de la Commission, afin de renforcer l'industrie maritime manufacturière européenne, incluant les chantiers navals et leurs chaînes d'approvisionnement. SEA Europe défend ainsi sept piliers pour une relance industrielle progressive du secteur naval et maritime:

- compétitivité et résilience de la chaîne de valeur pour renforcer l'industrie navale de défense pour moderniser les chantiers navals et les équipements européens,
- défense maritime, sécurité et résilience pour reconnaître les infrastructures navales comme stratégiques,
- navires propres et technologies maritimes pour stimuler la demande en navires faibles émissions,
- innovation et numérisation pour renforcer les technologies avancées dans la construction navale,
- compétences et dimension sociale pour préparer la main-d'œuvre aux mutations technologiques,
- accès aux marchés et sécurité économique pour garantir la souveraineté économique maritime européenne,
- commandes publiques et réglementations pour intégrer des critères de durabilité et de contenu européen minimal dans les marchés publics, les appels d'offres privés concernant les technologies propres et la régulation européenne à venir (Acte sur l'économie circulaire, Taxonomie verte, etc.).

Concernant l'industrie de défense, la Commission européenne se mobilise également pour renforcer les capacités de production et d'achat de matériel des États membres grâce à de nouvelles réglementations, EDIP, SAFE, RearmEU etc. En agissant ensemble avec le CIDEF, l'industrie française s'assure que l'argent européen soit utilisé pour du matériel européen. Cependant, les nouveaux règlements européens présentent un plus grand intérêt pour les sujets navals à défendre au-delà des sujets transversaux de l'industrie de défense. Afin de répondre au mieux à ces nouvelles idées et de défendre la place de la construction navale dans les sujets de défense européens, l'équipe du GICAN à Bruxelles s'est renforcée et a accueilli Matthieu Dunoyer, Chargé de mission Affaires européennes – Défense.



Le Commissaire européen aux Transports durables et au Tourisme, Apostolos Tzitzikostas, lors de son audition par le Parlement en novembre 2024.

3. ACTIONS PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES

Défense de la filière dans un contexte de raidissement international et de guerre commerciale avec les États-Unis



© Ewan Lebourdais - www.ewan-photo.fr

Devant le durcissement du contexte international marqué par la résurgence de politiques protectionnistes américaines sous l'administration Trump et une compétition accrue avec la Chine, le rôle du GICAN est crucial pour la défense de la filière navale française à l'échelle européenne. Alors que ces deux grandes puissances maritimes s'affranchissent des règles multilatérales traditionnelles, l'industrie navale européenne subit une pression sans précédent et risque un décrochage stratégique et économique important si elle ne réagit pas avec détermination.

En réponse à ces défis, le GICAN a, cette année, activement sensibilisé les acteurs politiques et économiques européens aux conséquences potentiellement dramatiques des nouvelles mesures protectionnistes américaines, notamment à travers la publication d'une note de position détaillée en avril 2025 sur l'impact des annonces de l'administration Trump pour le secteur naval. Une consultation des adhérents a également été menée pour évaluer concrètement les effets de ces mesures américaines sur leurs activités.

Face à ces enjeux, le GICAN plaide pour une politique industrielle européenne forte et ambitieuse, fondée sur plusieurs axes prioritaires. Parmi ceux-ci figurent la compétitivité et la résilience des chaînes d'approvisionnement, le renforcement de la sécurité et

de la résilience maritimes, l'innovation technologique notamment via les drones maritimes, l'accélération de la digitalisation et les navires à faibles émissions. De telles technologies innovantes pourront permettre de maintenir une avance concurrentielle mais également répondre aux enjeux environnementaux.

En parallèle, le GICAN recommande un soutien accru à la formation et au développement des compétences pour préserver le savoir-faire industriel stratégique européen. Face à une concurrence commerciale exacerbée, il plaide pour des conditions équitables d'accès aux marchés internationaux, ainsi que pour la création d'outils spécifiques de sécurité économique maritime.

Le GICAN souligne enfin la nécessité urgente d'une réponse politique et industrielle claire à l'échelle européenne afin d'éviter une fuite des investissements et du savoir-faire vers les États-Unis, dont les récentes mesures pourraient durablement affecter la compétitivité et l'autonomie stratégique européenne.



Téléchargez la note de position du GICAN sur l'impact de la politique protectionniste de la nouvelle administration Trump pour le secteur naval.

3. ACTIONS PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES

Plan Stratégique de Décarbonation du Maritime : une stratégie industrielle au service de la souveraineté



Face à l'urgence climatique et à l'entrée du transport maritime dans le système européen d'échange de quotas d'émissions (EU ETS) depuis le 1^{er} janvier 2024, le GICAN, Armateurs de France et l'Union des Ports de France ont conçu et porté un Plan Stratégique de Décarbonation du Maritime (PSDM). Cette initiative inédite vise à structurer la transition énergétique de l'ensemble de la filière maritime française, dans une logique industrielle, souveraine et compétitive.

Le PSDM a pour ambition d'orienter les recettes issues du marché carbone européen – environ 350M€ par an pour la France, alimentés par les contributions des armateurs – vers des projets concrets de décarbonation sur l'ensemble du cycle maritime : conception de navires, infrastructures portuaires, solutions technologiques, production industrielle et innovation. Le plan repose sur trois grands objectifs, eux-mêmes déclinés en neuf axes opérationnels, couvrant à la fois le soutien aux démonstrateurs, le déploiement des technologies bas carbone, l'électrification portuaire, les carburants alternatifs, les corridors verts, la modernisation industrielle et la R&D.

Cette stratégie ambitieuse a été publiquement reconnue par l'État lors du Comité Interministériel de la Mer (CIMER) du 26 mai 2025, au cours duquel le Premier ministre a annoncé une première enveloppe de 90M€ issue de l'ETS pour financer des projets de décarbonation du transport maritime dès 2025. Il s'agit d'un signal fort

pour la filière, et d'une validation politique du travail conduit collectivement depuis plusieurs mois.

Le GICAN, en coordination avec ses partenaires, s'est immédiatement mobilisé pour recueillir les projets portés par ses adhérents – chantiers, équipementiers, start-ups, bureaux d'études, pôles de recherche – susceptibles de bénéficier de ces financements. Les retours collectés permettront de nourrir les discussions avec l'administration, d'ajuster les dispositifs d'accompagnement et de garantir que les ressources disponibles bénéficient directement à l'écosystème industriel français.

Au-delà des moyens financiers, le PSDM agit comme un levier de structuration de filière : il permet de fédérer les acteurs, d'identifier les verrous technologiques, de créer des synergies et de donner de la visibilité aux industriels. Il positionne également la France comme un pays moteur dans la transition énergétique maritime, à l'échelle européenne et internationale.

Le GICAN continuera à jouer un rôle central dans la mise en œuvre du plan, dans l'animation des groupes de travail techniques et dans le dialogue constant avec les pouvoirs publics, pour faire en sorte que chaque euro issu du carbone serve à construire le maritime bas carbone de demain.



4. SOUTIEN À L'EXPORT ET CONQUÊTES DE MARCHÉS

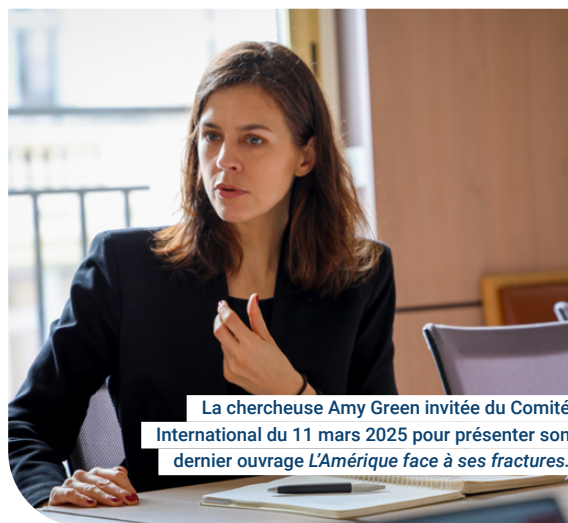
Enjeux de l'internationalisation de la filière et soutien à l'export dans un contexte global d'accroissement de la demande, notamment dans le domaine naval

Dans un contexte international marqué par la persistance de conflits, l'émergence de nouvelles menaces, le développement de conflits commerciaux impactant le secteur naval et maritime, et une concurrence accrue sur tous les segments de marchés, le GICAN a poursuivi ses actions au profit de ses adhérents pour mettre en valeur leur savoir-faire, pour identifier des marchés potentiels et acteurs clefs, à travers de nombreuses actions en propre ou avec ses partenaires publics et privés, français et étrangers : publications, études, webinaires, séminaires, missions ou pavillons France.

Afin de répondre au mieux aux besoins de nos adhérents, le GICAN échange et consulte régulièrement ses adhérents, notamment à l'occasion des comités et clubs régionaux sur leurs pays et marchés prioritaires. Ces informations nous permettent de développer les actions les plus pertinentes et porter leur parole auprès de nos partenaires publics et privés, afin qu'ils répondent au mieux aux attentes des entreprises. Au total, plus d'une vingtaine d'actions portant sur une quinzaine de pays ont été réalisées.

Le Comité International, présidé par Guillaume Weisrock, a été l'occasion de revenir sur les actions passées, de faire un point sur les actions en cours et futures, d'identifier les attentes de nos adhérents, et d'accueillir des personnalités françaises et étrangères apportant leur expérience et regard sur l'international : Ludovic Pouille, le directeur de la diplomatie économique, François d'Alançon, grand reporter, ou Amy Green, chercheuse spécialiste des États-Unis.

Si les salons nationaux et régionaux se développent, EURONAVAL demeure le plus grand salon naval international et l'édition 2025 a offert l'opportunité pour le GICAN d'organiser des actions au profit de ses adhérents : visites de délégations étrangères, échanges avec nos homologues et partenaires, et organisation d'un événement bilatéral avec l'Arabie saoudite. Sur les salons à l'international, le GICAN et la SOGENA ont organisé, avec le soutien du ministère des Armées et de la DGA, 3 pavillons France, l'un en Grèce à l'occasion du salon DEFEA (Athènes, mai 2025), et un autre aux mêmes dates à



La chercheuse Amy Green invitée du Comité International du 11 mars 2025 pour présenter son dernier ouvrage *L'Amérique face à ses fractures*.

© GICAN/Benoit Prévost

Singapour sur le salon IMDEX ASIA (mai 2025), ainsi qu'un nouveau pavillon France durant le Saudi International Maritime Forum (Dammam, novembre 2024). Des actions internationales ont été engagées durant le Paris Airshow 2025 en coordination avec le GIFAS et le GICAT.

Le GICAN a renforcé ses actions sur les pays considérés comme prioritaires par nos adhérents en coopération avec toutes les parties prenantes pertinentes. Nous avons ainsi organisé ou co-organisé 8 missions, avec des partenaires publics et privés, français et étrangers, en France ou dans les pays suivants : Portugal, Norvège, Danemark, Finlande, Pologne, Inde, Philippines et Vietnam / Thaïlande. Par ailleurs, en mai 2025, un Comité Défense a été créé au sein de la Chambre de commerce franco-norvégienne, intégrant le GICAN.

La présence internationale est également soutenue par le réseau de VIE du GICAN se composant de deux représentants régionaux : Caroline Tisserand, basée à Kuala Lumpur et couvrant l'ASEAN, et Rayan Hacini, partagé avec le GICAT, basé à Riyad et couvrant le Moyen-Orient. Ils animent au quotidien l'écosystème naval et maritime dans leurs pays de compétence au profit des adhérents présents ou intéressés par ces zones.

4. SOUTIEN À L'EXPORT ET CONQUÊTES DE MARCHÉS

Ouverture du Pavillon France fédéré par le GICAN par Cédric Perrin, Président de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des forces armées du Sénat, à IMDEX Asia à Singapour.



Pierre Eric Pommelot lors de la Norwegian-French Mission organisée par le GICAN et son homologue norvégien FSI à Bergen en octobre 2024.



Rayan Hacini, représentant du GICAN au Moyen-Orient, lors de la journée dédiée à la coopération navale entre la France et l'Arabie saoudite lors du salon EURONAVAL 2024.



Photo de famille dans le porte-avion Charles de Gaulle à Singapour, avec Caroline Tisserand, représentante du GICAN en ASEAN, Stephen Marchisio, Ambassadeur de France à Singapour, le Contre-amiral Jacques Mallard, Commandant du groupe aéronaval.

Leurs actions contribuent à appuyer nos adhérents présents localement et ceux intéressés par ces zones géographiques en remontant de l'information à valeur ajoutée, en organisant des mises en relation, en identifiant les parties prenantes locales françaises et étrangères et en participant ou organisant des événements et actions associant nos adhérents.

Les Clubs ASEAN et Moyen-Orient, se tenant tous les deux mois, est l'occasion de faire un point sur les actions passées et futures, et d'inviter des intervenants de haut niveau. Ils sont majeurs pour mieux appréhender les besoins et attentes de nos adhérents.

Les représentants du GICAN ont été très actifs durant le salon IDEX (Abu Dhabi, février 2025), ainsi que sur les salons SeaASia / Singapore Maritime Week et IndoDefence (Djakarta, juin 2025). Le GICAN a été associé aux SOUTEX de la Marine nationale et a

participé à l'organisation d'un événement durant l'escale du groupe aéronaval (GAN) à Singapour (mars 2025).

En France et à l'étranger, le GICAN poursuit ses coopérations avec la Direction générale de l'armement – développement international (DGA-DICE), la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS), la Direction de la coopération internationale de sécurité (DCIS), Direction de la diplomatie économique, Direction de la Coopération de Sécurité et de Défense (DCSD), Business France, Bpifrance, le Cluster Maritime Français, les Pôles Mer et Chambres de commerce, ainsi qu'avec ses partenaires étrangers (ambassades, agences de développement économique, homologues...).

Dans ce cadre, la traditionnelle réunion avec les attachés de sécurité intérieure, organisée par la DCIS du ministère de l'Intérieur, le stage annuel des futurs attachés de défense, organisé avec la DGA et la DGRIS, et le séminaire annuel de la DCSD ont permis à nos entreprises

4. SOUTIEN À L'EXPORT ET CONQUÊTES DE MARCHÉS

d'échanger avec ces relais importants à l'international. Afin de mieux comprendre certains marchés et de préparer des missions ou salons, le GICAN a co-organisé des webinaires sur la Norvège, avec la Chambre de commerce France-Norvège, et l'Inde, avec Business France et l'ambassade de France en Inde, et commandé et restitué des études sur trois pays (Espagne, Allemagne, Norvège), sur l'Indonésie avec le GICAT, et co-réalisé un guide sur l'Inde, avec le GIFAS et le GIFEN.

Enfin, la publication mensuelle de la Lettre de veille internationale, intégrant des informations sur sources ouvertes et la synthèse de nos actions passées et futures, et la rédaction de comptes-rendus de salons et missions, traduisent l'engagement du GICAN à accompagner durablement ses adhérents dans le développement de leurs activités à l'international.



Arnaud Martins da Torre, Délégué international, lors du séminaire des attachés de défense organisé par la DGRIS en avril 2025.

© GICAN

Drones maritimes : vers une filière structurée et innovante

Marchés en pleine croissance depuis quelques années avec des technologies qui sont entrées en maturité, les drones font l'objet d'un plan de développement filière dans le Contrat Stratégique de Filière qui nécessite des actions en collaboration entre les acteurs privés et les administrations. En particulier pour la période 2024-2025, les focus ont porté sur les sites d'essai, les travaux réglementaires, le déploiement commercial des

drones et la collaboration pour la feuille de route drones maritimes de la DGA et l'animation de l'écosystème.

Dans l'objectif du renforcement des développements et de la montée en maturité de l'offre en industrie, le GICAN a consolidé une synthèse des sites d'essais et de moyens à destination des industriels. Parmi ces sites, nous avons des moyens d'industriels qui veulent valoriser les drones auprès de l'écosystème (Naval Group, Sercel, Sirehna), des structures dédiées à l'expérimentation (Celadon, GSLC, Ship As A Service), des moyens publics mobilisables dans les industriels (IFREMER, SHOM, Fondation OPEN-C, IngéBlue). À noter les initiatives de la Marine nationale (PERSEUS et Dronathlon) soutenues par la Direction générale de l'armement (DGA) pour l'expérimentation en mer. L'offre d'environnements de simulations numériques se structure pour proposer des solutions permettant de tester les systèmes de drones (Dassault Systems, Ansys).

Le travail réglementaire s'est poursuivi avec la DGAMPA et le Cluster Maritime Français pour progresser sur une réglementation française intégrant un statut dédié au drone maritime. Les arrêtés fixant les équipements de sécurité à bord obligatoires pour les engins déclarés sous le statut de drone maritime ont notamment été soumis pour consultation informelle. La formation des opérateurs fait aussi l'objet de travaux avec l'objectif de sortir du régime transitoire à la fin de l'année. Cette montée en compétences collective permet à la France de faire valoir son approche au sein de l'Organisation



4. SOUTIEN À L'EXPORT ET CONQUÊTES DE MARCHÉS



Philippe Missoffe lors du colloque sur les engins et navires autonomes à l'Hôtel de l'Industrie en avril 2025.

© GICAN/Benoît Prévost

maritime internationale (OMI) dans les phases de négociation du code *Maritime Autonomous Surface Ships* (MASS) mais aussi en Europe notamment dans le cadre du *Memorandum of Understanding on Cooperation regarding the International Operation of Maritime Autonomous Surface Ships* MASS avec des pays de l'Europe du Nord (Royaume-Uni, Norvège, Belgique, Danemark, Pays-Bas).

Pour favoriser le déploiement des drones, le GICAN a mandaté le cabinet Affinis en 2024 pour une étude de marché des drones navals dans le monde qui propose d'apporter une vue d'ensemble avec des concepts d'emploi, les enjeux réglementaires et les principales tendances et dynamiques par secteur (militaire, industrie offshore, éolien en mer, océanographie) puis en dressant un panorama de l'offre actuelle sur le marché mondial (constructeurs et prestataires de services en se centrant sur l'analyse des dynamiques par grandes régions géographiques et sur 10 pays (écosystème industriel, programme nationaux, dynamiques de marchés principaux, opérateurs et opportunités d'affaires). La restitution aux adhérents en septembre 2024 a été l'occasion de mettre en lumière l'étude des perspectives et de l'environnement concurrentiel.

La DGA travaille aussi à une feuille de route pour les drones navals. Cette feuille de route inclura un document de stratégie industrielle, ou note d'orientation industrielle,

pour les drones navals, de surface et sous-marins. Le GICAN a œuvré pour lancer un cycle d'échanges collectifs et la mise en relation de l'écosystème public privé notamment le bureau naval de la direction de l'industrie de défense de la DGA (DGDA/DID), cycle poursuivi par des échanges bilatéraux pour :

- consolider sa vision des capacités industrielles nationales,
- identifier les besoins des acteurs pour favoriser le foisonnement de l'écosystème,
- identifier les solutions, compétences et capacités qui peuvent être tirées, ou a minima entretenues, par le secteur civil.

La feuille de route technologique « Navires intelligents et systèmes autonomes SmartShip » qui incorpore les drones maritimes et ses technologies a fait l'objet de travaux de mise à jour sous l'égide du co-pilote de cette feuille de route le Pôle Mer Méditerranée.

Pour animer la communauté, l'Académie de Marine, l'Association Technique Maritime et Aéronautique (ATMA), le Cluster Maritime Français et le GICAN ont notamment organisé un colloque sur les engins et navires autonomes en avril à l'Hôtel de l'Industrie autour de deux axes : « Quel engin autonome et pour quoi faire ? » et « les défis technologiques associés aux engins autonomes marins » avec une forte participation de l'écosystème.

5. ATTRACTIVITÉ, FORMATION ET COMPÉTENCES

L'attractivité et le recrutement : enjeux et méthodes

Le recrutement représente toujours un enjeu majeur pour la filière dont l'engagement pour l'attractivité doit permettre d'élargir le vivier et d'attirer les jeunes vers l'industrie navale. À cet égard, le Campus national des industries de la mer (CINav) multiplie les labélisations de formations afin d'orienter les jeunes vers nos entreprises (plus de 220 au compteur et des re-labélisations en cours). Les labélisations se sont étendues aux formations d'ingénieurs et concernent maintenant tous les niveaux de formation, ouvriers, techniciens, ingénieurs.

Cette année a connu la montée en puissance de l'« économie de guerre ». Si les commandes de matériels militaires doivent augmenter, les entreprises de défense doivent faire appel à une nouvelle main d'œuvre. La concurrence est forte avec les secteurs des autres domaines, l'aéronautique ou bien la défense terrestre.

Les entreprises doivent aussi apprendre à recruter autrement et à se rendre attractives. De nouvelles méthodes font leur preuve comme le recrutement par simulation, les opérations du stade vers l'emploi

ou encore l'immersion facilitée, toutes ces initiatives créées par France Travail. Des essais souvent concluants qui permettent de rechercher les talents avec de nouveaux critères et de les trouver hors des sphères habituelles. France Travail développe aussi des salons en ligne. Après avoir apprivoisé ces nouveaux outils, les entreprises commencent à s'en saisir. Des solutions existent aussi pour lutter contre les freins à la mobilité avec des solutions pour l'hébergement de transition par exemple. Parallèlement des entreprises développent des actions pour améliorer la qualité de vie et les conditions de travail, gages de l'attractivité et de la fidélisation des salariés. La prise en compte par les entreprises des enjeux environnementaux et sociaux est également un facteur d'attractivité auprès de jeunes publics concernés par la protection de la planète.

Enfin, le Gouvernement souhaite renforcer l'attractivité des formations scientifiques et techniques auprès de tous les jeunes, et notamment pour les jeunes filles, afin de former la nouvelle génération des acteurs du naval et du maritime.



© Ewan Lebourdais - www.ewar-photo.fr

5. ATTRACTIVITÉ, FORMATION ET COMPÉTENCES

Favoriser le développement des compétences et la formation : des initiatives engagées dans le cadre de LEADERSHIP

Le GICAN est engagé depuis fin 2023 dans ce programme européen aux côtés de 19 partenaires (clusters et organisations professionnelles, universités et centres de formation, industriels) issus de 8 pays. L'un des axes majeurs du projet porte sur l'élaboration d'une stratégie sectorielle de développement des compétences. SEA Europe porte dans ce cadre la démarche *Pact for Skills* qui réunit des partenaires concernés par les questions emploi formation compétences. Lors d'un événement organisé le 21 janvier 2025, différentes interventions et témoignages sont venus confirmer les besoins en compétences, les métiers en tension et partager des actions et initiatives engagées en termes de formations, d'attractivité, au sein d'entreprises, et sur différents territoires.

Dans ce cadre, le GICAN est chargé d'établir un recensement des dispositifs d'aide au développement des compétences et à la reconversion au sein des différents pays partenaires pouvant servir l'industrie

navale. L'objectif est de faire connaître des initiatives faisant leur preuve afin de favoriser leur déploiement. Les premiers éléments de l'analyse mettent en évidence des systèmes différents en matière d'intervention des acteurs publics (État, régions). Ils font aussi apparaître des stratégies similaires développées par plusieurs industriels pour former leurs futurs talents, favoriser la montée en compétences de leurs salariés voire répondre aux besoins de qualification de leurs clients à travers la création d'académies et écoles internes.

L'élaboration de formations transversales constitue un autre axe essentiel de LEADERSHIP. Une douzaine de thématiques recensées va faire l'objet de propositions. Les premières expérimentations menées en Finlande et en Espagne, portent sur la formation à des nouvelles technologies de soudage sur des chantiers navals et les nouveaux carburants. Ces expérimentations ont vocation à être partagées voire adaptées selon les résultats et les besoins identifiés localement.



Présentation de la MAN Academy de Copenhague par Peter Quaade, Responsable de programmes de recherche.

© GICAN/Anne-Hélène LAOT

6. INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT

Structurer une filière navale au service de l'éolien en mer

Dans un contexte de transition énergétique accélérée, le GICAN s'est fixé pour objectif de renforcer la visibilité et la structuration de l'offre industrielle française en matière de navires dédiés aux champs éoliens en mer, afin de garantir la souveraineté énergétique du pays et une autonomie stratégique durable de la filière maritime.

Alors que la France s'est engagée à atteindre une capacité installée de 45 GW d'éolien offshore d'ici 2050, cet objectif implique la mobilisation d'une flotte adaptée de navires de maintenance, notamment les *Crew Transfer Vessels* (CTV) et les *Service Offshore Vessels* (SOV). Pour évaluer la capacité de réponse de l'industrie navale française à ce besoin, le GICAN a commandé une étude au cabinet Spinergie, livrée en 2024.

Les résultats sont clairs : la filière française est en mesure de répondre aux exigences en matière de CTV et de SOV, à condition de bénéficier d'un soutien public renforcé et d'une vision industrielle anticipée. Deux chantiers sont aujourd'hui capables de produire des SOV et huit de construire des CTV, avec une tendance émergente vers des navires intermédiaires de type « mid-SOV ».

Le développement de l'éolien en mer doit également intégrer des solutions complémentaires comme

l'utilisation d'hélicoptères pour la maintenance légère, et le recours à des drones français – maritimes, aériens ou sous-marins – pour les études environnementales, l'inspection et l'entretien des parcs offshore.

Enfin, le GICAN souligne que la souveraineté maritime ne peut être assurée uniquement par le pavillon, mais doit s'appuyer sur une base industrielle solide en France, incluant la construction, l'équipement et la maintenance des navires.



Contrat Stratégique de Filière (CSF) des Industriels de la Mer 2024 : structurer la souveraineté, l'innovation et la transition de la filière maritime

Le CSF des Industriels de la Mer, signé en mars 2024, a défini quatre enjeux majeurs pour la filière : la souveraineté, la transition écologique, l'innovation et l'attractivité des métiers. Le renouvellement de la présidence de Philippe Berterottière et les nouvelles nominations de personnes qualifiées, Arnaud Filancia, Président de Man Energy Solutions France, et d'Emmanuel Manceau, Directeur du centre de résultats Systèmes énergétiques de l'IFPEN, déploieront ces dynamiques du CSF.

Le premier livrable cherche, entre autres, à offrir une meilleure visibilité sur les échéances de renouvellement ou de prolongation des navires opérés par des armements publics. Sa première version a été présente lors du bureau du CSF le 28 mai 2025, en se concentrant d'abord sur les navires supérieurs à 20 mètres des administrations de la fonction garde-côtes¹. Une seconde phase élargira le périmètre aux navires supérieurs à 20 mètres d'autres administrations.

1. Affaires maritimes, DRASSM, douanes, gendarmerie, marins pompiers de Marseille, Office français de la Biodiversité, phares et balises.

6. INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT

De plus, un groupe de travail a été réuni le 11 mars 2025 pour réfléchir aux clauses portant sur l'achat responsable. Le GICAN rédige une note de position pour y donner suite.

Le GICAN a réalisé une synthèse des sites d'essai pour la filière des drones navals en France, restituée en juin 2025.

En 2024, le GICAN a recensé les solutions technologiques concernant les bruits sous-marins des navires, un segment majeur dans la transition écologique de la filière.



©GICAN/Benoît Prévost

INTERVIEW DE CARINE TRAMIER PRÉSIDENTE DU CORIMER



© Voyez-Vous/Vinciane Lebrun

« Le CORIMER, catalyseur de l'innovation maritime »

Créé en 2018, le CORIMER (Conseil d'Orientation pour la Recherche et l'Innovation des Industriels de la Mer) est l'instance de dialogue Etat-filière s'appuyant sur les cinq feuilles de route technologiques de la filière, qui donne un cadre de référence pour les dispositifs de soutien public. Il définit les priorités stratégiques de R&I et structure un agenda commun pour orienter l'innovation maritime sur le long terme.

2024 a été une année paradoxale pour l'innovation maritime...

Effectivement. D'un côté, un record de financements publics avec 125M€ alloués aux projets CORIMER 2023, signe d'un fort engagement politique. De l'autre,

aucun appel à projets lancé. Cela révèle une déconnexion entre la stratégie affichée et sa mise en œuvre. L'innovation a besoin de continuité et de visibilité. Ce creux doit nous alerter : il faut stabiliser les dispositifs et les inscrire dans un calendrier pluriannuel.

Que peut-on attendre de l'AAP² CORIMER "Navires Bas Carbone" 2025 ?

C'est une reprise encourageante. Il cible la réduction des émissions des navires, avec un soutien à des projets industriels concrets. Mais son périmètre est plus étroit que celui des AMI³ CORIMER précédents. Pour réussir la transition écologique maritime, il faudra donc une approche plus globale et systémique.

Quelles évolutions pour les feuilles de route du CORIMER ?

Elles continueront d'intégrer des priorités comme la décarbonation (propulsions alternatives, hybridation), le digital (jumeaux numériques, maintenance prédictive), et le dual (navigation autonome, drones).

Quelles perspectives pour le CORIMER ?

Rester le catalyseur de l'innovation maritime, une chance pour l'industrie française : pilote stratégique, intégrateur des enjeux de souveraineté et accélérateur pour un ancrage territorial et européen renforcé.

Quels leviers pour accélérer l'innovation maritime ?

Accélérer, ce n'est pas seulement financer. C'est créer un écosystème propice au passage à l'échelle : visibilité et stabilité des dispositifs publics, commande publique exemplaire, guichet unique, montée en puissance des démonstrateurs, partenariats publics-privés renforcés et Europe comme relais stratégique.

2. Appel à projets.

3. Appel à manifestation d'intérêt.

SEAstart#3 : un tremplin stratégique pour les jeunes pousses du maritime

Le programme SEAstart, porté par le GICAN, a pour vocation d'accélérer des start-ups et jeunes entreprises innovantes développant des technologies ou solutions à fort potentiel pour la filière navale et maritime. L'édition SEAstart#3 (2024-2025) s'est inscrite dans une dynamique renouvelée, combinant accompagnement stratégique personnalisé, mise en réseau, visibilité et montée en compétence.

Trois grandes catégories d'innovation sont ciblées :

- les technologies à destination des chantiers et équipementiers pour moderniser la *supply chain* industrielle,
- les solutions dédiées aux opérateurs du maritime civil et militaire (armateurs, ports, Marine nationale, énergéticiens) afin de renforcer la proposition de valeur de la filière,
- l'adaptation de technologies issues d'autres secteurs aux spécificités de l'environnement maritime.

Pour la première fois, l'accompagnement a été structuré autour d'un dispositif personnalisé, en lien avec le cabinet Mind2Shake, permettant aux entreprises sélectionnées d'accélérer leur intégration dans l'écosystème naval. L'objectif : faciliter l'identification

de partenaires industriels, l'accès à des contrats, aux financements, et mieux comprendre les dynamiques du secteur maritime – civil comme militaire – en France et à l'international.

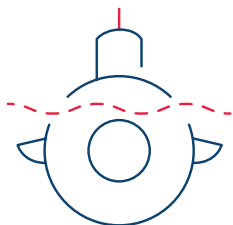
Parmi les temps forts de la promotion #3 :

- une présentation lors de l'Assemblée générale de SEA Europe sur le campus d'Exail à Saint-Germain-en-Laye,
- une intervention à l'Assemblée générale 2024 du GICAN,
- une participation à EURONAVAL dans le cadre de l'espace SEAnnovation dédié à l'innovation,
- une après-midi spéciale SEAstart organisée lors des Rencontres de l'industrie navale,
- des ateliers thématiques animés par Mind2Shake, couvrant des sujets clés comme : le fonctionnement des achats du ministère des Armées, les cas d'usage sectoriels et la stratégie d'internationalisation, le financement (capital, subventions), la gestion de la propriété intellectuelle.

En conjuguant expertise, visibilité et accompagnement, SEAstart#3 affirme sa vocation de passerelle entre l'innovation technologique et les besoins stratégiques de la filière maritime française.



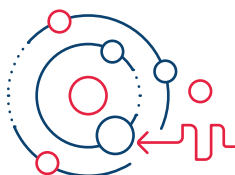
Technologies maritimes d'avenir : exploration, numérique, nucléaire et spatial



GRANDS FONDS MARINS

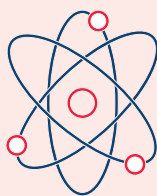
L'Axe 10 du plan France 2030, intitulé « Investir dans le champ des grands fonds marins » vise notamment à développer des technologies d'exploration avancées et à renforcer la souveraineté scientifique et industrielle de la France dans ce domaine stratégique. Doté d'un budget de 280M€ sur dix ans, cet axe a connu plusieurs avancées cette dernière année. Les 11 projets innovants de l'appel à projets technologique en 2023 ont pu contractualiser avec Bpifrance en 2024 et visent le développement de systèmes d'exploration des grands fonds marins (drones de surface, *Autonomous Underwater Vehicle* - AUV, *Remotely Operated underwater Vehicle* – ROV), la conception de capteurs, composants et matériaux spécifiques aux conditions extrêmes des grandes profondeurs et la création de logiciels et services pour le traitement des données issues de l'exploration sous-marine.

Dans le cadre de France 2030, certaines missions ont pu être contractualisées notamment pour l'AUV et le ROV Grands Fonds. L'objectif soutenu par le GICAN est un engagement en 2025 de l'ensemble auprès des opérateurs (DGA, IFREMER, CNRS, DRASM) avant leur déploiement auprès des industriels. D'ores et déjà le GICAN souhaite préparer avec l'ensemble de l'écosystème et les administrations la suite notamment au travers de la structuration de pôle d'excellence Grands Fonds pour poursuivre le soutien au développement et au déploiement de ces solutions industrielles.



FOCUS TECHNOLOGIQUE SUR LA PHOTONIQUE ET L'ÉLECTRONIQUE

Le GICAN et le CNRS ont proposé en septembre 2024 un événement d'échanges autour des technologies de l'électronique et de la photonique. L'objectif était de présenter l'état de l'art et des recherches en photonique et en électronique qui pourraient être utiles à des entreprises du secteur naval, ainsi que des réalisations et des enjeux dans le domaine photonique ou électronique des entreprises du secteur naval. Les focus ont porté sur l'optronique de surveillance longue portée pour la surveillance navale, côtière et maritime, les capteurs distribués pour mesure et *monitoring* (fibres optiques), les technologies des radars de surface, l'apport des technologies quantiques pour la navigation inertielle et les innovations pour la communication.



NOUVEAU NUCLÉAIRE CIVIL MARITIME

En 2024 et 2025, le GICAN, le GIFEN, Armateurs de France, les Pôles Mer Bretagne Atlantique et Nuclear Valley, ainsi que l'institut MEET 2050, ont initié une réflexion avec l'ensemble de l'éco-

système et encouragé la fertilisation et les collaborations entre les filières nucléaire et maritime notamment au travers des événements à Nuclear Valley, au CEA et au Bureau Veritas. Les deux grands enjeux sont la propulsion navale (réacteurs à eau pressurisée miniaturisés et réacteurs de 4^e génération) et les SMR (*Small Modular Reactor*) destinés aux e-carburants et aux activités portuaires notamment sur des barges flottantes. Les objectifs importants de décarbonation du secteur maritime, conjugués aux potentialités du « nouveau nucléaire » relancées dans le cadre du plan France 2030, nécessitent d'étudier et d'explorer le champ des possibles ainsi que les conditions de faisabilité et de soutenabilité. Cette initiative française rejoint celles déjà lancées par d'autres pays étrangers. L'enjeu pour 2025 est de conforter la stratégie française et ses acteurs industriels.

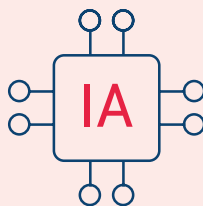


SPATIAL ET MARITIME

Dans le cadre de leur convention commune, le GICAN, le CNES et le Cluster Maritime Français, ont organisé un webinaire et des échanges en avril 2024 autour de l'apport des solutions spatiales pour les activités maritimes. L'espace et l'océan sont deux environnements stratégiques qui jouent un rôle clef dans de nombreux secteurs économiques et environnementaux. Aujourd'hui, les technologies spatiales – notamment l'observation de la Terre, la navigation par satellite et les télécommunications – offrent des solutions innovantes pour répondre aux défis maritimes tels que la sécurité en mer, la surveillance de l'environnement, la lutte contre la pêche illégale ou encore l'optimisation des routes maritimes. Les dernières avancées en matière d'imagerie satellite, de positionnement GNSS et de connectivité maritime, le développement de cas d'usage et le retour d'expérience du déploiement de services et usages pour le maritime s'appuyant sur le spatial ont notamment été soulignés par les experts de Connect by CNES, facilitateur de l'accès aux technologies et données satellitaires.



© Ewan Lebourdais - www.ewan-photo.fr



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET MARITIME

L'IA sous tous ses aspects constitue une évolution technologique aux implications potentiellement majeures pour l'industrie maritime

française. Le GICAN œuvre à proposer des actions pour l'accompagnement de la filière maritime et en particulier l'industrie navale dans le développement et l'adoption de l'IA dans ses process et dans ses produits. Les objectifs poursuivis sont la compétitivité, la différenciation par l'innovation, la performance des systèmes et l'accompagnement des transformations pour les ressources humaines et les compétences.

À l'instar de la cybersécurité, le GICAN distingue deux effets distincts pour l'adoption des technologies d'IA : l'IA dans les entreprises et les process à destination d'un usage interne ou au sein de la chaîne de valeur et l'IA dans les produits à destination des clients de l'industrie navale. L'IA dans les entreprises de l'industrie navale et leur process peut se rapprocher des problématiques de l'industrie. L'IA dans les produits que commercialise l'industrie navale auprès de ses clients permet la différenciation et l'augmentation de la valeur ajoutée de la filière.

Le GICAN au cours de 2024-2025 a mis en lumière ces enjeux et les offres de l'industrie navale au cours du salon AI for Industry, des Rencontres de l'industrie navale, d'un webinaire dédié au cas d'usage dans les process des entreprises et au cours du salon Navexpo.

Division 222 : concilier sécurité, opérationnalité et technologies émergentes

Les professionnels du secteur sont pleinement engagés en faveur de la sécurité de la navigation. Ils souhaitent toutefois que les exigences réglementaires soient conçues de manière à garantir un haut niveau de sécurité tout en restant adaptées aux réalités opérationnelles des navires et aux contraintes concrètes du terrain.

La Division 222, qui traite des petits navires de charge (moins de 500 UMS), est un texte de référence quotidienne pour les architectes, sociétés de classification, chantiers et armateurs, qui viennent soumettre leurs navires aux diverses Commissions Régionales de Sécurité (CRS). À la demande de la DGAMPA, la Division 222, objet de certaines critiques, est en cours de révision dans un esprit de simplification et de meilleure lisibilité.

Un groupe de travail (GT) s'est réuni à trois reprises depuis le début de l'année – il est composé de plusieurs sous-groupes : stabilité, machine, électricité et incendie. Le GICAN est leader sur la révision des chapitres stabilité et machine. Entouré des adhérents du GICAN volontaires, 3 réunions du sous-groupe machine se sont déroulées depuis le début de l'année.

Il est également souhaité que la Division 222 soit plus autonome, en réduisant autant que possible les renvois internes ou vers d'autres textes réglementaires (décrets, Divisions). Par ailleurs, il est important que

les objectifs des dispositions soient précisés, afin que les conditions d'exemption soient claires et prévisibles.

Dans le cadre de ces révisions, le sous-groupe machine mené par le GICAN, souhaite, par exemple, connaître les points de dérogations récurrents accordés par les CRS afin de les intégrer dans le nouveau texte. Également, la prise en charge de nouvelles technologies de moteur (électrique, hybride, hydrogène, etc.) et la propulsion vélique, semblent indispensables à l'heure de cette révision.

Afin de renforcer l'intelligibilité du texte et d'harmoniser son interprétation, il est proposé d'apporter des précisions rédactionnelles ciblées, et d'introduire des tableaux synthétiques, qui en faciliteraient l'appropriation sur le terrain.

Le sous-groupe stabilité, également mené par le GICAN, s'est réuni trois fois avant de proposer une première version de texte en juin 2025. Les travaux s'attachent à compléter le texte actuel de divers points laissés à l'appréciation des CRS. Ils proposent des critères pour les navires à propulsion principale ou auxiliaire éolienne et étendent certaines dispositions valables pour d'autres types de petits navires aux navires de charge. Un travail délicat, empreint de prudence s'agissant d'un domaine de sécurité primordial, mais aussi de réalisme pour éviter des dérogations systématiques.



© Evan Lebourdais - www.evan-photo.fr

7. ÉVÈNEMENTS ET ACTIONS DE RAYONNEMENT

Agenda 2024-2025 des activités du GICAN en France et à l'étranger



EURONAVAL

→ 3-6 novembre 2024
(Paris, France)
1 stand GICAN avec
22 co-exposants
adhérents

ASSISES DE L'ÉCONOMIE DE LA MER

→ 19-20 novembre 2024
(Bordeaux, France)
1 stand Comité Stratégique
de Filière avec Evolen
et le Syndicat des énergies
renouvelables (SER)

SAUDI INTERNATIONAL MARITIME FORUM 2024

→ 19-25 novembre 2024
(Dammam, Arabie Saoudite)
1 Pavillon France avec
7 entreprises françaises
exposantes

RENCONTRES DE L'INDUSTRIE NAVALE

→ 8 janvier 2025
(Paris, France)

PARIS DEFENCE AND STRATEGY FORUM (PDSF)

→ 11-13 mars 2024
(Paris, France)
1 stand GICAN

DEFEA

→ 6-8 mai 2025
(Athènes, Grèce)
1 Pavillon France
avec 15 entreprises
françaises exposantes

INDEX ASIA

→ 6-8 mai 2025
(Singapour)
1 Pavillon France
avec 15 entreprises
françaises
exposantes

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'OCÉAN

→ 1^{er}-13 juin 2025
(Nice, France)
1 Pavillon fédéré aux côtés
d'Armateurs de France et de
CMA-CGM avec 9 entreprises
adhérentes exposantes

SEANERGY

→ 17-18 juin 2025
(Paris, France)
1 stand GICAN
avec EVOLEN

EURONAVAL 2024 : une édition d'exception

Rendez-vous mondial de référence pour l'industrie navale de défense, EURONAVAL est organisé tous les deux ans par la SOGENA, filiale du GICAN. Le salon, qui se tenait pour la première fois à Paris Nord Villepinte, a réuni du 4 au 7 novembre 2024, 483 exposants – dont 51% d'exposants étrangers – plus de 150 délégations officielles de 79 pays et accueilli 26 000 visites.

L'ensemble des acteurs du secteur s'est retrouvé à Paris, dans un contexte international difficile, pour découvrir les dernières innovations et tendances en matière de numérisation, d'intelligence artificielle embarquée, de drones, de navires et d'équipements navals

Pour sa 29^e édition, EURONAVAL a confirmé son rôle d'espace international de coopération et de discussion sur les grands enjeux de défense et de sécurité des espaces maritimes et des nations.

Parmi les temps forts qui ont rythmé l'évènement, des visites politiques et institutionnelles de haut niveau, des annonces et signatures de contrats exclusifs, ainsi qu'un programme riche, tourné vers l'avenir des marines et des innovations navales :

- 31 interviews, focus ou tables rondes de haut niveau et d'échanges animés par des journalistes spécialistes des sujets de Défense sur le plateau télé qui prolongeait le succès des EURONAVALS TALKS.
- 32 workshops et ateliers où exposants, acteurs institutionnels et chercheurs ont partagé leurs visions sur les grandes problématiques navales contemporaines. Plus d'une centaine d'intervenants issus de 70 exposants, think tanks et institutions ont traité de l'ensemble des thématiques technologiques.
- 119 pitches de la vingtaine de start-ups françaises et étrangères sélectionnées pour participer à SEAnnovation ainsi qu'aux présentations produits de PME innovantes exposantes.
- 6 *country seminar*, tribune offerte pour la première fois aux pavillons étrangers pour présenter leur politique nationale ou les opportunités liées à leur marché.
- 1 250 rendez-vous BtoB.
- 1 900 rendez-vous de délégations officielles sur les stands des industriels.



Sébastien Lecornu, Ministre des Armées, et Pierre Eric Pommellet, Président du GICAN, à EURONAVAL.



(De gauche à droite) Emmanuel Chiva, Délégué général pour l'armement, Louis Le Pivain, Vice-président du GICAN, Philippe Missoffe, Délégué général du GICAN, Jean-Louis Thiériot alors Ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens Combattants, Jean Marie Dumon, Délégué général adjoint du GICAN.

Assises de l'économie de la mer 2024 : renforcer les synergies pour une industrie maritime durable



© GICAN/Benoît Prévost

L'édition 2024 des Assises de l'économie de la mer s'est tenue à Bordeaux les 12 et 13 novembre, rassemblant l'ensemble des acteurs du monde maritime français autour des grands enjeux liés à la mer et au littoral. Organisé par *Le Marin* et le groupe *Ouest-France* avec le soutien du Cluster Maritime Français, cet événement annuel a réuni décideurs publics, industriels, collectivités, ONG

et chercheurs pour deux jours de débats, d'interventions ministérielles, d'annonces stratégiques et d'échanges sur les priorités économiques, environnementales et géopolitiques du secteur maritime. Les thématiques abordées incluaient la transition écologique, la souveraineté maritime, l'innovation technologique et le développement des énergies marines renouvelables.

Le GICAN était présent lors de ces Assises aux côtés d'Evolen et du Syndicat des Énergies Renouvelables (SER) sur un stand dédié au Comité Stratégique de Filière des Industriels de la Mer. Cette présence conjointe illustre la volonté de renforcer les synergies industrielles autour du développement des énergies marines renouvelables, de la décarbonation du transport maritime et de la promotion d'une industrie navale française innovante et souveraine. Le stand a permis de mettre en avant les initiatives structurantes portées par la filière, de promouvoir les feuilles de route industrielles et de dialoguer avec les institutions et les acteurs économiques et politiques présents à Bordeaux comme Fabrice Loher alors Ministre délégué à la Mer et à la Pêche ou Patrick Martin, Président du MEDEF.

Troisième édition des Rencontres de l'industrie navale : une filière en dialogue

Le 8 janvier 2025, le GICAN a organisé la troisième édition des Rencontres de l'industrie navale à l'Espace Saint-Martin, à Paris. Près de 300 participants, représentant l'ensemble de la communauté maritime et navale – industriels, partenaires institutionnels, journalistes, représentants des ministères, de la Marine nationale et de l'innovation de défense – ont répondu présent à cet événement désormais structurant pour la filière.

À cette occasion, Pierre Eric Pommellet, Président du GICAN, a présenté ses vœux à la filière, en soulignant la solidité du secteur naval français, tout en alertant sur les tensions persistantes qui pèsent particulièrement sur les PME et TPE, cœur du tissu industriel. Il a rappelé que l'industrie navale et maritime constitue un levier stratégique de réindustrialisation, un secteur innovant, dynamique, en croissance – mais qui ne saurait se développer sans visibilité, stabilité et investissements durables.

“

Sans visibilité,
pas d'investissement.
Et sans investissement,
pas de performance. »

Pierre Eric Pommellet

7. ÉVÈNEMENTS ET ACTIONS DE RAYONNEMENT

Il a également souligné l'importance de renforcer la cohésion de la filière, d'encourager les relations inter-entreprises, et de porter une voix forte à l'échelle européenne, en lien avec l'association SEA Europe, pour défendre une stratégie maritime industrielle continentale.

Les intervenants du GICAN ont dressé un panorama complet de l'industrie navale mondiale et française et détaillé les tensions qui pèsent sur le maritime civil, marquées par l'explosion des coûts et les limites capacitaires des chantiers, malgré une demande soutenue. Les Rencontres ont également permis de dévoiler la nouvelle édition du Cahier du maritime dans les territoires, qui dresse un état des lieux de la filière navale région par région. Le Cahier souligne le dynamisme du secteur mais aussi les fragilités persistantes, liées à l'inflation, à l'augmentation des coûts de production et aux tensions de trésorerie dans les petites structures.

L'après-midi a mis à l'honneur les enjeux d'innovation, avec des présentations sur la décarbonation, les carburants alternatifs, la propulsion, l'intelligence artificielle, la maintenance prédictive, ou encore les applications drones. Les start-ups de l'accélérateur SEAstart (Bluefins, Genevos, SAPAIC, EyeGauge, etc.) ont

illustré le potentiel de la filière à innover et à transformer les usages du maritime.

Carine Tramier, Présidente du CORIMER, a conclu les travaux en soulignant la mobilisation exemplaire de la filière à travers plus de 150 projets soutenus depuis 2020 et a rappelé que 2025 est l'année de la mer, une opportunité pour porter haut les ambitions du secteur.



Présentation des stratégies maritimes des régions par Marie-Christine Méchet, Déléguée générale adjointe du GICAN, lors des Rencontres de l'industrie navale.

© GICAN/Benoît Prévost

Le GICAN porte la voix de la filière navale au Paris Defence and Strategy Forum (PDSF)



(De gauche à droite) Tamara Brizard (Arkeocean), Contre-amiral Nicolas Pannetier (Marine nationale), Contre-amiral Harold Liebreys (Marine néerlandaise), Jérôme Bendell (Exail) et Jean-Marie Dumon (GICAN) lors de la table ronde sur les grands fonds marins au PDSF.

© GICAN/Benoît Prévost

La seconde édition du Paris Defence and Strategy Forum (PDSF) s'est tenue du 11 au 13 mars 2025 à l'École militaire de Paris. Pendant trois jours, cet événement a rassemblé experts civils et militaires autour des grands enjeux contemporains de défense et de sécurité. Conférences, ateliers et tables rondes ont permis d'aborder des thématiques telles que les transitions technologiques, les coopérations sécuritaires, les défis géopolitiques ou encore l'évolution des systèmes de défense. Soixante adhérents ont pu participer à cette seconde édition.

Partenaire du PDSF, le GICAN a tenu un stand dans l'Agora pour valoriser ses missions et ses adhérents. Le 12 mars, en collaboration avec le Centre d'études stratégiques de la Marine (CESM), le GICAN a organisé une table ronde centrée sur les grands fonds marins et les systèmes autonomes sous-marins, avec la participation d'acteurs de premier plan comme les Contre-amiraux Harold Liebreys (Marine néerlandaise) et Nicolas Pannetier (Marine nationale), Jérôme Bendell (Exail) et Tamara Brizard (Arkeocean). Les échanges ont souligné les bouleversements provoqués par la guerre hybride, illustrés par le conflit en Ukraine, et l'importance croissante des capacités sous-marines autonomes.



Le GICAN a également participé à un café stratégique animé par Daniel Desesquelle. Philippe Missoffe (GICAN) et Richard Forest (SEAir) ont défendu un soutien accru de l'Europe à l'industrie navale.

Le PDSF a permis au GICAN de préciser les enjeux de compétitivité pour la filière navale française confrontée notamment l'ambition croissante de la Chine et à la concurrence déloyale. Le GICAN a ainsi profité de sa présence à cette conférence internationale pour promouvoir une stratégie industrielle européenne intégrée, sans cloisonnement entre civil et militaire.

UNOC 2025 : le GICAN fait rayonner la filière maritime française à l'international

À l'occasion de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC 3), organisée à Nice du 9 au 13 juin 2025 par la France et le Costa Rica, le GICAN s'est pleinement engagé dans la séquence « *We are the Ocean !* », à travers la coordination du pavillon thématique PED – *Protect, Explore, Decarbonize*. Installé au cœur de l'espace grand public La Baleine, ce pavillon a offert une vitrine pédagogique, technologique et engagée de l'action de la filière maritime en faveur de la transition écologique, de l'innovation scientifique et de la protection des océans.

Fédéré par le GICAN, aux côtés de CMA CGM et des Armateurs de France, et avec le soutien de ses adhérents – notamment GTT, Exail, Piriou, CMN, Genevos, OCEA, SeaBubbles et Beyond the Sea – le pavillon PED a permis de présenter de manière thématique les engagements et les solutions concrètes de l'industrie navale autour de trois axes structurants :

→ protéger les océans : en valorisant les technologies au service de la sécurité maritime, de la lutte contre les pollutions et de la surveillance des écosystèmes sensibles,

→ explorer les grands fonds : en mettant en avant les innovations liées aux drones sous-marins, aux capteurs intelligents et à la recherche embarquée, essentiels à une meilleure connaissance des environnements marins,



7. ÉVÈNEMENTS ET ACTIONS DE RAYONNEMENT



Timothée Moulinier et Philippe Tabarot, Ministre chargé des Transports, sur le Pavillon PED – Protect, Explore, Decarbonize fédéré par le GICAN à l'occasion de l'UNOC.

→ décarboner le maritime : en exposant les efforts de la filière pour développer des navires à faibles émissions, déployer des carburants alternatifs et moderniser les chantiers navals en cohérence avec le Plan Stratégique de Décarbonation du Maritime.

Occupant une surface de 200 m², le Pavillon s'est organisé autour d'un espace circulaire d'exposition, d'une salle de conférence de 40 places et de deux salles de réunion dédiées aux échanges B2B. Du 8 juin au 13 juin, le Pavillon a accueilli de nombreuses tables rondes, pitches de présentations et conférences organisées avec les adhérents, les pouvoirs publics

et notamment la Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA) et centres d'expertise comme MEET2050.

L'espace a favorisé l'interaction avec le public, les délégations internationales et les parties prenantes institutionnelles. Le Pavillon a également reçu la visite d'Apóstolos Tzitzikóstas, Commissaire européen aux Transports durables et au Tourisme, de Philippe Tabarot, Ministre chargé des transports, de Jean-Noël Barrot, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, de Laurent Saint-Martin, Ministre délégué chargé du Commerce extérieur et de délégations parlementaires françaises et européennes.

Deux conférences majeures ont été animées par le GICAN dans le cadre de l'UNOC 3. La première, le 9 juin à l'Agora, en partenariat avec Armateurs de France et la DGAMPA, portait sur le fléchage des recettes du marché carbone européen (ETS) vers la décarbonation du maritime. La seconde, le 11 juin a réuni les grands acteurs technologiques pour explorer le rôle des drones et des véhicules autonomes dans l'exploration des grands fonds marins.

La présence du GICAN dans cet événement international a permis d'amplifier la visibilité de la filière française à travers les médias partenaires de l'UNOC (*Ouest-France, Le Point, France TV, Challenges...*) et d'affirmer son rôle moteur dans la construction d'un avenir maritime durable.



Conférence sur le Plan stratégique de décarbonation du maritime dans l'Agora de La Baleine avec de gauche à droite Edouard Louis-Dreyfus, Président d'Armateurs de France, Hervé Martel, Président du directoire du Grand Port Maritime de Marseille, Philippe Berterottiere, Vice-président du GICAN et Timothée Moulinier, Délégué à la R&D, à l'Innovation et au Numérique du GICAN.

8. INFLUENCE, 8. COMMUNICATION & PUBLICATIONS

Le plan de communication 2025-2027 : défis et premier bilan



Timothée Moulinier, Délégué à la R&D, à l'Innovation et au Numérique, interviewé par RFI lors du salon EURONAVAL en novembre 2024.



Le Capitaine de vaisseau Sébastien Perruchio, Chef du Service d'information et de relations publiques de la Marine nationale (SIRPA Marine), invité du Club Communication en avril 2025.

Le GICAN déploie, pour la période 2025-2027, un plan de communication ambitieux et structuré, validé à l'occasion du Conseil d'Administration de février, pour permettre de mieux connaître les actions de ses adhérents, de promouvoir l'excellence industrielle française et de renforcer l'influence du secteur auprès des décideurs publics, économiques et du grand public.

Ce plan s'articule autour de plusieurs grands messages : l'industrie navale et maritime est un acteur stratégique au service de la souveraineté et de la sécurité maritime, moteur de réindustrialisation des territoires, créatrice d'emplois et de dynamisme local, filière responsable et durable, porteuse de sens pour les jeunes et les talents, innovante et engagée dans la décarbonation, en réponse aux défis climatiques.

À chaque année correspond un axe majeur de communication : la souveraineté en 2025, la réindustrialisation en 2026, et la transition écologique en 2027.

Pour faire vivre cette stratégie, le GICAN mobilise de nombreux outils : publications sur LinkedIn (avec le gain de plus de 2 000 abonnés entre septembre 2024 et juin 2025 pour une communauté de 17 000 abonnés) ; réanimation du compte YouTube du GICAN, reportages photo et vidéo réalisés en interne ou en partenariat avec Ewan Lebourdais, peintre officiel de la Marine, et son label Encre Marine ; relations presse ciblées, newsletter interne – la Lettre Info GICAN – qui a connu une redéfinition graphique et un enrichissement de ses contenus avec la création de nouvelles rubriques (focus adhérents, agenda du maritime).

Enfin, le Club Communication du GICAN dont les activités ont été relancées début 2025 est un espace de dialogue, de partage de bonnes pratiques et de coopération entre les communicants de la filière navale et maritime. Il favorise la mise en réseau, l'échange de conseils concrets et la co-construction de contenus valorisant les savoir-faire industriels et ambitionne de renforcer la voix collective du secteur en structurant un réseau actif et durable de communicants engagés.

FOCUS : le site internet du GICAN – www.gican.asso.fr – et la création d'une vitrine numérique

Le site internet du GICAN constitue la porte d'entrée numérique de l'industrie navale et maritime française. Pensé pour répondre aux besoins d'information des professionnels, des institutions, des journalistes et du grand public, il reflète la diversité, l'excellence et l'engagement des entreprises membres du groupement. Accessible à tous, le site propose une navigation claire et structurée autour de plusieurs grands axes :

- une présentation de la filière industrielle navale et maritime, de ses métiers et de ses enjeux stratégiques,
- une rubrique dédiée aux adhérents du GICAN, mettant en valeur leurs expertises, leurs produits et leurs implantations territoriales à travers une vitrine numérique sectorielle,
- un espace « actualités » régulièrement mis à jour, relayant les communiqués, tribunes, prises de position et temps forts de la filière,
- une documentation en accès libre : rapports d'activités, brochures capacitaires, Cahier du maritime dans les territoires, et autres publications de référence,
- des informations pratiques sur les événements majeurs portés par le GICAN, en France comme à l'international.

En 2025, l'annuaire des adhérents du GICAN hébergé sur le site internet est totalement repensé pour

devenir une vitrine numérique. Pensée comme un outil de mise en valeur et de mise en relation (avec un format « *call-to-action* », la vitrine offrira à chaque entreprise membre un espace personnalisable, en français et en anglais, avec des contenus clairs, actualisés et structurés : présentation de l'entreprise, compétences industrielles, projets innovants, documents techniques, photos, vidéos, et contacts professionnels.

Grâce à un moteur de recherche intelligent, les visiteurs pourront facilement filtrer les entreprises par activité, localisation ou capacité industrielle. Un formulaire de contact sécurisé permettra d'échanger directement avec les entreprises, sans exposer publiquement les adresses courriels.

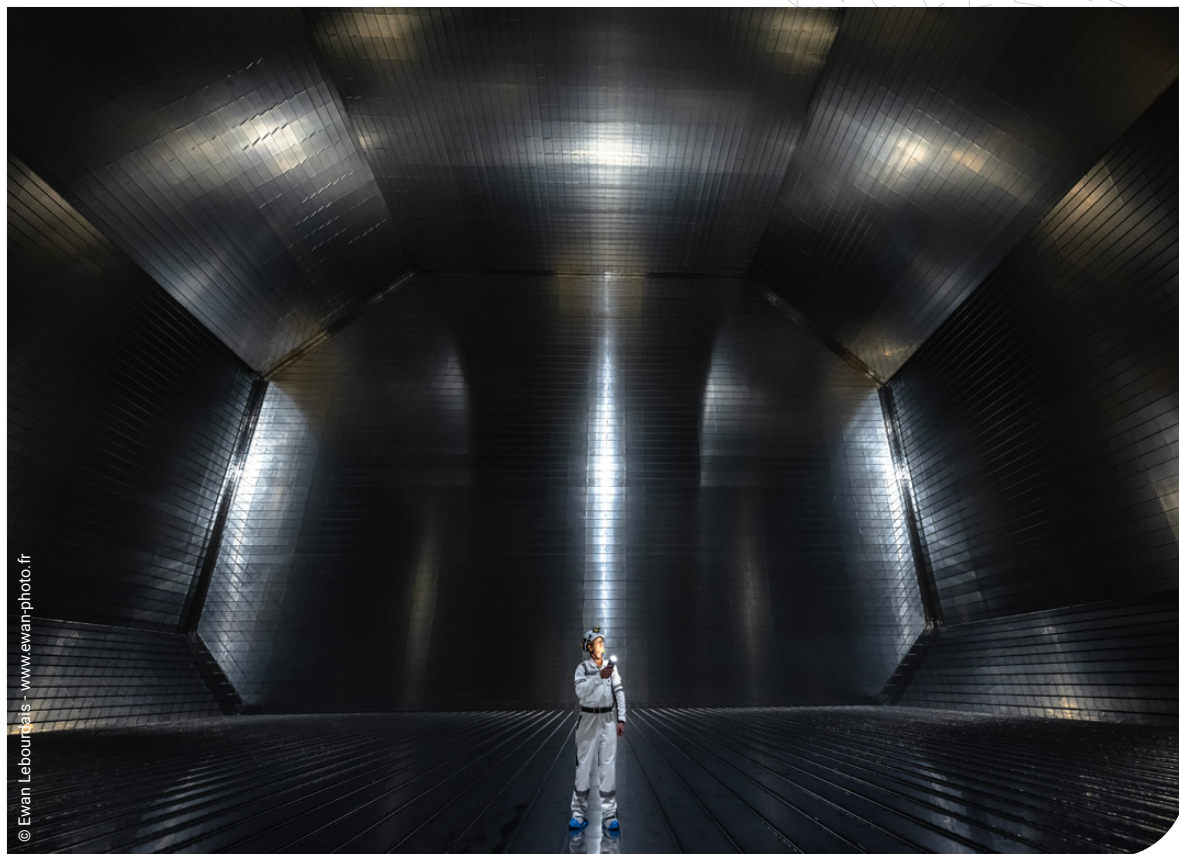
Pour les adhérents, la gestion des fiches se fera depuis un espace connecté simple et intuitif, avec des outils de suivi, des notifications personnalisées et la possibilité de traduire automatiquement les contenus via l'API DeepL.

La centralisation de ces données dans la vitrine numérique facilitera la production de brochures capacitaires. Le recensement des solutions proposées par les adhérents (drones, réparation navale, énergies, sécurité etc.) permettra automatiquement de publier une brochure sur le thème choisi.



© Ewan Lebourdais - www.ewan-photo.fr

8. INFLUENCE, COMMUNICATION & PUBLICATIONS



Transparence et responsabilité numérique : le GICAN adapte sa politique de données

Dans un souci de conformité renforcée au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le GICAN a procédé en 2024-2025 à une refonte complète de sa politique de confidentialité et de gestion des cookies, avec l'accompagnement du cabinet d'avocats Momentum. Cette actualisation vise à garantir la transparence sur la collecte, l'usage, la protection et la durée de conservation des données personnelles traitées par le GICAN.

Les nouveaux documents publiés précisent les types de données collectées (données de navigation, de contact, de candidature, liées aux adhérents, partenaires ou journalistes), leurs finalités, les bases juridiques correspondantes (consentement, intérêt légitime ou obligation contractuelle), ainsi que les durées de conservation adaptées à chaque cas.

Un effort particulier a été mené sur la cartographie des sous-traitants ayant accès aux données, la sécurité des transferts hors UE, les modalités d'usage des cookies fonctionnels et analytiques ainsi que la définition claire des droits des personnes concernées (accès, rectification, opposition, portabilité, etc.) et des modalités d'exercice de ces droits auprès du Référent à la protection des données du GICAN.

Enfin, les mentions légales du site internet ont été alignées avec cette politique, intégrant les nouvelles exigences de transparence, les responsabilités éditoriales et les conditions d'usage du site et de ses contenus.

Ces évolutions permettent au GICAN de garantir un haut niveau de protection des données de ses membres, partenaires et visiteurs, dans un contexte de digitalisation croissante de ses services.

ANNEXES

Liste des adhérents du GICAN

4D CONCEPT	ANSYS	CHANTIERS NAVAL DELAVERGNE
ABSOLUT HYDROGEN	AQUALINES	CHELTON ANTENNAS
ABYSSA	AQUALUNG GROUP	CLAUGER
ACCUWATT TECHNOLOGIES	ARCO MARINE - THE CT ENGINEERING GROUP	Cluster PRIMUS Défense & Sécurité
ACEBI	ARKEOCEAN	Cluster TOTEM
ACEPP ENTREPRISE	ARNO NORMANDIE	CM-MOUQUET
ACI GROUP	ATHANOR Engineering	CMR France SAS
ACQUA.ecologie	ATLANTIC CLUSTER	CMW AMPHIBIE
ACTEMIUM MARINE (BARILLEC SAS)	ATS Engineering	CMW Corporate Finance
ADAM ASSURANCES	AUBERT & DUVAL	CNN MCO
ADES TECHNOLOGIES	AVEVA	COLD PAD
ADV PROPULSE	AXIMA CONCEPT	COMEX
ÆGIR	BESSÉ	CONSTRUCTIONS MECANIQUES DE NORMANDIE (CMN)
AERIX SYSTEMS	BEYOND THE SEA	COREME
AEROFLEX	BLUEFINS	COYARD SAS
AERYS	BLUENAV	CREPIM
AFBE (Association Française pour le Bateau Electrique)	BLUENOSE	CS Group
AI GROUP	BOWEN-ERTE	CWS MOREL
AIR LIQUIDE ADVANCED TECHNOLOGIES	BRETAGNE POLE NAVAL (BPN)	CyWake
AIRBUS Defence & Space	BRONSWERK SNORI	D.A.T.E
AIRBUS Helicopters	BUREAU VERITAS	D2M ENGINEERING
AKKODIS I&S SAS	CAE GROUPE	DAMEN SHIPREPAIR BREST
ALCATEL LUCENT ENTERPRISE (ALE)	CAMPUS DES INDUSTRIES NAVALES (CINav)	DAMEN SHIPREPAIR DUNKERQUE
ALFA LAVAL MOATTI	CATAMARINE	DASSAULT SYSTEMES - 3DS
ALIERYS	CEGELEC Défense et Naval Sud-Est	DAT Solutions
ALSEAMAR - Groupe ALCEN	CERBAIR	DATAHERTZ
AMBPR	CETIM	DCI - NAVFCO
AMERIS GROUP	CetraC.io	DEF MARINE
AMPHENOL AIR LB	Chantier Naval COUACH (CNC)	DEFENSE ENVIRONNEMENT SERVICES
ANPMT (Association Nationale des Ports Maritimes Territoriaux)	Chantier Naval de Marseille (CNDM)	DELAIR
	CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE	

DIADES MARINE
 D-ICE Engineering
 DIODON DRONE TECHNOLOGY
 DIOT SIACI
 DotDot
 DreamTeamAero
 EDEN
 EFINOR
 EHM (Efficient Hydrogen Motors)
 EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - CLEMESSY SERVICES MARINE
 EKIUUM
 ELLONA
 ELWAVE
 EMITECH
 EMMANUELLE HERVE & ASSOCIES
 ENDEL BREST
 ENSTA BRETAGNE
 ENSTA ParisTech
 EOCEN
 EQUANS
 EQUIMER
 ESPA SARL
 ETHM (Equipements et Travaux Hydrauliques et Maritimes)
 EUROSAM
 EUROTECH INTERNATIONAL
 EUROTORP (G.E.I.E)
 EVIDEN (Groupe ATOS)
 EVOLEN
 EXAIL
 EXAVISION
 EXID CONCEPT & DEVELOPPEMENT
 EXOES GROUP
 EXPERCONNECT
 EXTENSEE
 EYEGAUGE
 FACTEM
 FAPMO

FCE
 FEBUS OPTIC
 FILHET-ALLARD MARITIME
 FINX
 FIPAM
 FMCC Pacifique
 FORSEA ROBOTICS
 FOSINA
 FOURE LAGADEC
 FRAMATOME
 FRANCE CYBER MARITIME
 FRANCE HELICES
 FREIGHTECOM
 FRS CONSULTING
 GAY ELECTRICITE
 GAZTRANSPORT & TECHNIGAZ (GTT)
 GCA SUPPLY
 GCK
 GE POWER CONVERSION FRANCE
 GENEVOS
 GENIWIND MARINE
 GEOMOD by COEXYA
 GESTAL
 GROUPE AMETRA
 GROUPE LGM
 HELSING
 HEMERIA
 HEMERIA INVEST
 HEMERIA SERVICES
 HENSOLDT NEXEYA France
 HGH SYSTEMES INFRAROUGES
 HOWDEN A Chart Industries Company
 HUTCHINSON (Branche ADI)
 HUTCHINSON SNC
 IDEA
 INCITIUS SOFTWARE
 INEO DEFENSE
 INGELIANCE TECHNOLOGIES

Institut FMES
 ISD
 ISSARTEL - GROUPE MINERVA
 ITOPP
 JEUMONT ELECTRIC
 JLMD ECOLOGIC GROUP
 JOHN COCKERILL DEFENSE France
 JOHNSON CONTROLS INDUSTRIES
 JUNIOR ESTACA
 KENTA TECHNOLOGIES
 KERSHIP
 KNDS France
 LA CIOTAT SHIPYARDS
 LACROIX
 LAMECO
 LANEGO
 LAPP MULLER
 LATTY GROUPE
 LUTRINGER INDUSTRIES
 MAN ENERGY SOLUTIONS FRANCE
 MAPPEM Geophysics
 MARELEC Electronic Navigation
 MARIA CONSEIL
 MARINE TECH
 Marine Weather Intelligence (MWI)
 MARINELEC TECHNOLOGIES
 MAURIC
 MBDA
 «MC2 TECHNOLOGIES (MICROWAVE CHARACTERIZATION CENTER)»
 MER FORTE - CT ENGINEERING
 MOABI SOLUTIONS
 MONACO MARINE
 MOTEURS JM
 Moteurs LEROY SOMER
 MUSTHANE
 NAE (NORMANDIE AEROSPACE)

ANNEXES

NANNI INDUSTRIES	PROBENT	SOPHIA
NAVAL GROUP	PROENGIN	SOPRA STERIA Group
NAVALU	PROTEC	SPHEREA Test & Services
NAVEXPO International	PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES FRANCE	SPINERGIE
NAVIRIS France	PYTHEAS Technology	SRIG (Société de Réseau Informatique et de Gestion)
NAVIWATT	RAIDCO MARINE INTERNATIONAL	STREAMWIDE
NAVYS	REEL INTERNATIONAL	SURVEY COPTER
NDAR - Nick Danese Applied Research	RELLUMIX	Syndicat des Energies Renouvelables (SER)
NEOPOLIA	Rolls-Royce Solutions France	TECHLAM SAS
NEOSSEA	ROXEL	TECHNICATOME
NEPTECH	RPM DIFFUSION	TERCIEL NC
NEREIDES	RTSYS	THALES
NEUMAN	S.B.S.	THE DEEP COMPANY
NEWCLEO	SAFRAN.AI	THEMYS
NORMANDIE MARITIME	SAFRAN Electronics & Defense	TIDAV
NOVAE SERVICES	SAFT SA	TINGHALEN SYSTEM
NUCLEAR VALLEY	SAPAIC - MOTEURS BERNARD	TRYAME
NYCO	SBG SYSTEMS	TURGIS & GAILLARD
OCEA S.A.	SCHNEIDER ELECTRIC	TYREX
OCEANDRIVE SERVICES	SCHOTTEL France	UFAST
OCEANWINGS (ex. AYRO)	SEABUBBLES	ULTIMETAS
ODAS	SEAir Solutions	UNSEENLABS
OLEDCOMM	SeaOwl Technology Solutions	VENTURA ASSOCIATES France
OPEN SEA BIRD CONSULTING	SEGULA TECHNOLOGIES	VEOS Marine & Offshore
OPSEALOG	SELECTARC	VIDELIO-HMS
ORIA Marine	SERCEL	VIDETICS
OSE Engineering	SHIP AS A SERVICE	VISTORY
PAULSTRA SNC	SILLINGER	Voies Navigables de France (VNF)
PAUMIER MARINE	SIREHNA	VOITH TURBO France
PEINTA	SKF France	VPLP DESIGN (MARVIN SERIES)
PHOTOSPACE	SNEF (GROUPE)	WIND SHIP
PIRIOU	SOCARENAM	WISAMO MICHELIN
PMBA	SOCIETE INTERNATIONALE DES MOTEURS BAUDOUIN	XSUN
Pôle EMC2	SOCITEC	YLTEC
Pole Mer Méditerranée	SOCOMEK	ZELIN
PREDICT	SONOVISION	ZODIAC MILPRO International
PRESCOM	SOPEMEA	
PRINCIPIA		

Le GICAN porte la voix de ses adhérents dans le monde entier



Les Comités, Clubs et Groupes de travail du GICAN

→ Le Comité PME/ETI

Le Comité PME/ETI réunit les PME et les ETI du GICAN et porte leurs préoccupations dans leurs relations avec les grands groupes. Il a vocation à créer un réseau solidaire et actif.

Son président est David BELLOT, Directeur général d'Issartel, groupe Minerva.

Permanent du GICAN : Marie-Christine MÉCHET

→ Le Comité Sécurité, Sûreté & Environnement Maritime (SSEM)

Le Comité Sécurité, Sûreté & Environnement Maritime (SSEM) associe les acteurs de la sécurité/sûreté maritimes, de la surveillance maritime et de la prévention et lutte contre les atteintes à l'environnement en mer. Son président est Olivier LACROUTS, Président de DIADES MARINE.

Permanent du GICAN : Jean-Marie DUMON

→ Le Comité Défense

Le Comité Défense fédère les industriels pour coordonner et déterminer les actions à entreprendre en direction des autorités politiques et administratives de la défense, à l'échelle nationale, européenne et bilatérale.

Son président est Stanislas de la MOTTE, Amiral (2s).

Permanent du GICAN : Jean-Marie DUMON

→ Le Comité Réparation navale - Maintien en condition opérationnelle

Le Comité Réparation navale - Maintien en condition opérationnelle (RN MCO) réunit les entreprises ayant une activité de réparation navale et/ou de maintien en condition opérationnelle (MCO).

Son président est Jacques HARDELAY, Président d'honneur de Chantier Naval de Marseille.

Permanent du GICAN : Marie-Christine MÉCHET

→ Le Comité Technique

Le Comité Technique est un espace dédié aux échanges sur les sujets techniques du secteur. Il organise des rencontres techniques thématiques.

Son président est Jean-Charles NAHON, Expert qualifié au GICAN.

→ Le Comité International

Le Comité International accompagne le développement export des adhérents en favorisant le partage de l'information, des bonnes pratiques et des retours d'expérience. Il organise et coordonne des actions à l'international à valeur ajoutée pour les adhérents et assure la visibilité de la filière auprès de ses clients internationaux. Son président est Guillaume WEISROCK, Directeur des ventes et Business Development Europe et Amérique du Nord chez Naval Group.

Permanent du GICAN : Arnaud MARTINS DA TORRE

→ Le Comité des Constructeurs de petits navires

Le comité des Constructeurs de petits navires réunit les chantiers navals adhérents du GICAN qui conçoivent et construisent des navires de 12 à 50 mètres ainsi que des navires de jauge brute (GT) inférieure à 500 UMS. Son objectif principal est de porter leurs besoins et de traiter leurs problématiques spécifiques.

Son président est Jean-Marie COUDÉ, Président-directeur général du Chantier naval Delavergne.

Permanent du GICAN : Monica LOPEZ

→ 2 clubs régionaux

2 clubs régionaux qui ont pour objet de tisser des relations entre les acteurs de chaque région en vue de partager des informations pertinentes et les bonnes pratiques entre membres face aux problématiques locales. Il permet d'assurer la cohésion et la promotion du tissu industriel de la filière française localement. Ils se réunissent tous les deux mois.

Le Club ASEAN : Caroline TISSERAND

Le Club Moyen-Orient : Rayan HACINI

→ Le Club Communication

Le Club Communication a pour vocation de stimuler les échanges entre les responsables de la communication des entreprises membres du GICAN ainsi que de permettre des partages de bonnes pratiques.

Permanent du GICAN : Benoit PREVOST

→ Le Club Affaires publiques

Le Club Affaires publiques est une instance d'échange dédiée à la stratégie d'influence et au dialogue avec les pouvoirs publics. Il permet de mieux structurer la prise

de parole du secteur naval et maritime vers les pouvoirs institutionnels, politiques et publics.

Permanent du GICAN : Hervé CROCE

→ Le Club Europe

Le Club Europe a pour objectif d'informer régulièrement ses membres des négociations et des avancées sur les sujets européens d'importance pour le secteur maritime, et de faire remonter leurs avis sur les textes en cours de négociation dans les institutions européennes afin de pouvoir représenter et défendre au mieux ces intérêts à Bruxelles.

Permanent du GICAN : Mélanie VÉRON-FOUGAS

→ Le Club RH

Le Club RH réunit les responsables ressources humaines, recrutement et formation des adhérents afin d'étudier les problématiques de l'emploi, de la formation et des compétences, de partager les bonnes pratiques et d'échanger entre adhérents.

Permanent du GICAN : Marie-Christine MÉCHET

→ Le Club Numérique

Le Club Numérique vise à accompagner la transformation digitale de l'industrie navale, tant sur les produits que sur les processus industriels et les collaborations inter-entreprises.

Il constitue un espace d'échanges sur les bonnes pratiques, les leviers de financement et les actions communes.

L'objectif est de favoriser une dynamique collective autour de la digitalisation pour renforcer la compétitivité du secteur.

Permanent du GICAN : Timothée MOULINIER

→ Le Groupe de Travail « Grands fonds marins »

Le Groupe de Travail « Grands fonds marins », a pour mission de consolider les positions des industriels, d'appuyer les actions du GICAN vis-à-vis des différents services de l'État et de faciliter la réponse industrielle de l'offre française aux ambitions de la France, matérialisée par la stratégie nationale du CIMER 2021, la stratégie France 2030 et la stratégie du ministère des Armées.

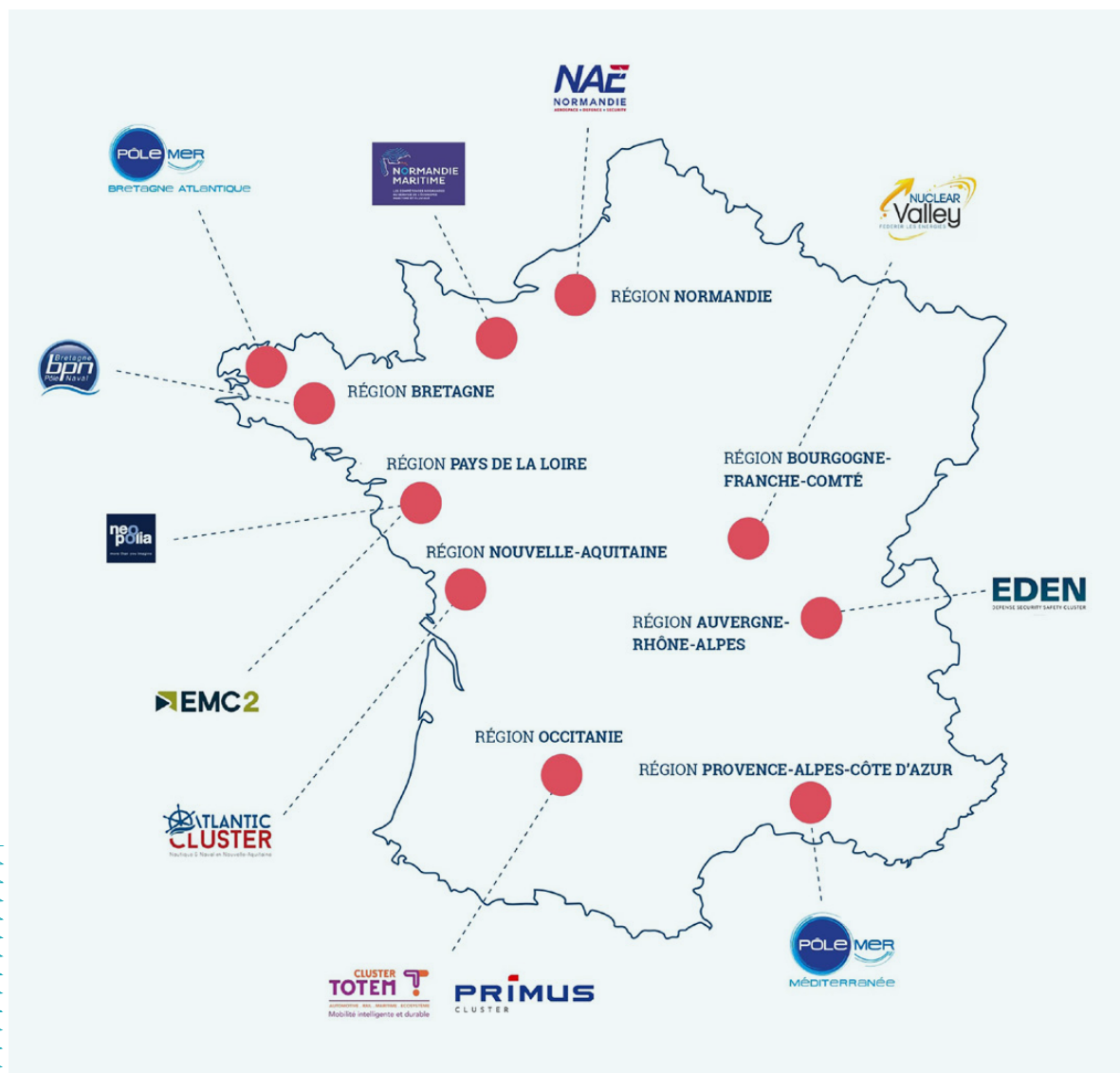
Permanent du GICAN : Timothée MOULINIER

→ Le Groupe de Travail « EMR »

Le Groupe de Travail « EMR » a pour objectif de se concentrer sur le sujet du contenu local dans le cadre de la construction des champs éoliens en mer posés, afin de rendre aussi concrets que possible les moyens de favoriser les compétences des offres industrielles françaises.

Permanent du GICAN : Monica LOPEZ

Les partenaires du GICAN dans les territoires



Mentions légales

Éditeur

Groupement des Industries de
Construction et Activités Navales (GICAN)
Syndicat professionnel régi par les
dispositions du Code du travail
Siège social : 47, rue de Monceau
75008 Paris – France
Tél. : +33 (0)1 56 59 15 30
Courriel : contact@gican.asso.fr
Site internet : www.gican.asso.fr

Identifiants juridiques

SIREN : 784 360 109
SIRET : 784 360 109 00010
Code APE : 9411Z
Activités des organisations patronales
et consulaires
Numéro de TVA intracommunautaire :
FR19784360109

Directeur de la publication

Philippe MISSOFFE
Délégué général du GICAN

Propriété intellectuelle

L'ensemble du contenu de ce rapport (textes, images, graphiques, illustrations) est protégé par le droit d'auteur. Toute reproduction, représentation ou diffusion, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite du GICAN est interdite, sauf mention contraire. Les visuels sont la propriété du GICAN ou de ses membres et partenaires, sauf indication spécifique.

Crédits

Conception graphique et mise en page :

Marion Raffaitin

Photographies : permanents et adhérents
du GICAN, Ewan Lebourdais

Rédaction : GICAN

Protection des données personnelles

Le GICAN attache une grande importance
à la protection des données personnelles.

Pour toute information relative au traitement
de vos données ou à l'exercice de vos droits
(accès, rectification, opposition, etc.), vous pouvez
consulter notre politique de confidentialité sur :
<https://gican.asso.fr/exercez-vos-droits/>

Référent à la protection des données :

GICAN – 47, rue de Monceau – 75008 Paris





47 rue de Monceau - 75008 Paris - France

+33 (0)1 56 59 15 30

contact@gican.asso.fr

www.gican.asso.fr

 GICAN

 GICAN Live